

MÉRINCHAL



BULLETIN MUNICIPAL 2024

EAUX VIVES N° 44

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

Le mot du Maire	3
Contacts	4
Infos+ - Recensement citoyen	
État civil	5
Décisions du Conseil Municipal	6
Infos+ - Adressage	7
Adresses utiles	8
France services de Mérinchal,	9
À votre service	10
Tarifs communaux 2024	11
Artisans et commerçants	12
Infos+	13
Encore trop d'incivilités	
Stationnement place	
La fin du cuivre pour l'ADSL, le démantèlement du réseau	
Entretien des haies et des arbres pour le bon fonctionnement de la fibre	
Simplifiez vous la fibre	14
Budget de la commune 2024	16
Comptes administratifs et budgets	20
Travaux et réalisations 2024	21
Projets 2025	
Zoom, Économies d'énergie sur la commune	22
Une journée conviviale avec nos Aînés	23

INTERCOMMUNALITÉ

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal	24
Opération compostage	25
Actus Communauté de Communes	26
Consignes Assainissement	
Aides économiques et subventions	28
Tourisme	29
· Terra Aventura, une application pour découvrir notre territoire	29
· La Creuse à vélo passe par Mérinchal	30
Enfance-Jeunesse	31

VIE ASSOCIATIVE

Nos associations	32
Amicale des Sapeurs-Pompiers	33
Association des Parents d'Élèves	34
Cher en Scènes	35
Club des Jeunes	35
Comité des Fêtes	36
Club de la Source du Cher	38
Les Amis du Château de la Mothe	39
Hélios	40
Les Amis du Montaurat	42
Le Bruit de la Source	43
Les Békanes de Mérinchal'	44
USSM	45
M'ITonic	46
Sur les sentiers de l'Art	
FNACA	47
Les Vieilles Roues de la Source du Cher	48
APSC Mérinchal	50

CULTURE ET LOISIRS

MMXXIV, année Olympique	51
Il y a cent ans	52
Coloriage	54
Les mots cachés	55

Directeur de publication Comité de rédaction
Mairie de Mérinchal

Crédits photos
CBC communication - Mairie de Mérinchal

Dépôt Légal Publication annuelle
Numéro de publication
n° 44- 2024

Création grille graphique, mise en page & Impression
CBC communication- 23200 SAINT-AMAND
0555830169 - www.costes-communication.fr

Imprimé sur du papier recyclé PEFC origine France,
Tirage en 600 ex.

LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle année vient de s'écouler, une année de plus à travailler au bénéfice de notre commune et de ses habitants. Une année encore à faire de MÉRINCHAL une commune tournée vers l'avenir avec le souci constant de persévérer pour le maintien de la vie sur ce territoire rural, malgré son manque de reconnaissance en haut lieu, à continuer à AGIR pour prouver que ce territoire existe...

Le 106^e congrès des Maires de France dont le titre "les COMMUNES HEUREUSEMENT" évoque à lui seul la situation dégradée ÉTAT-Commune a permis de mettre en exergue le sentiment de colère et d'exaspération de tous mes collègues auxquels je m'associe. Oui nos actions, notre gestion sont sans cesse critiquées. Oui nous subissons une dérive bureaucratique depuis plusieurs années, à laquelle s'ajoutent des incivilités de plus en plus nombreuses, voire violentes. Oui nos missions augmentent de jour en jour et ce mandat est de plus en plus exigeant en termes de connaissances et de disponibilités. Je vais m'arrêter là car je pourrai être considérée comme une pleurnicheuse de la vie Publique mais lorsqu'en plus des coupes budgétaires nous sont annoncées alors là trop c'est trop, j'ai souhaité vous faire partager mes sentiments face à une situation nationale impactant notre vie locale.

Ceci dit, je reprends mon propos sur la vie locale.

Aujourd'hui très influencée par les médias nationaux, on ne parle que de crise économique, sociale, politique, environnementale sans trop s'attarder parfois, sur comment toutes ces crises se déclinent sur ces mêmes territoires ruraux et les imaginer demain pour préparer ensemble ce que sera l'avenir.

C'est dans cet état d'esprit que votre Conseil Municipal travaille, réfléchit, s'adapte autant que possible et agit pour vous tous, et bien entendu pour les générations futures.

Plusieurs projets ont été concrétisés ou sont en cours de réalisation. D'autres en sont au stade d'études, dans le domaine des économies d'énergie, de la rénovation de l'habitat, de la protection de l'environnement. 2025 débutera par :

- La mise en place d'un nouveau chauffage de l'église,
- Une rénovation complète de l'installation électrique avec remise aux normes
- L'exposition des objets culturels restaurés dans une vitrine sécurisée.

La mise en valeur de ces objets culturels s'est concrétisée à travers un partenariat technique et financier avec l'association des Amis du Château de La Mothe et le soutien de l'Europe par l'obtention de fonds FEDER, gérés par le Syndicat Est-Creuse.

Beaucoup de persévérance et de patience à chaque étape, de la disponibilité compte tenu de la lourdeur des dossiers de conception jusqu'à la recherche de financement. Je remercie tous les acteurs qui se sont mobilisés sur ce dossier pour le voir enfin aboutir.

La construction de la Halle sera l'aboutissement du plus gros chantier de cette mandature après l'enfouissement

des réseaux Place du Marché-Place St Pierre, le changement de canalisations d'eau potable porté par le SIAEPA - la pose d'un nouvel éclairage public - l'illumination de notre Église, en fait l'aménagement en totalité de ces deux espaces entraînant de nouvelles habitudes de stationnement et de circulation. Tout cela ne s'est pas fait sans mal. Je remercie vivement celles et ceux qui ont accepté rapidement de changer leurs habitudes, et ne vous cache pas mon désappointement, voir mon découragement, quant au manque d'empathie de certains irréductibles plus préoccupés par leur confort personnel que par le fait d'apporter leur contribution positive à ce chantier et plus largement à la vie de notre centre bourg. Certains parlent d'intérêt général, cette petite phrase a-t-elle encore tout son sens de nos jours ?

Eh bien oui, car après une année en sommeil la Bibliothèque municipale va bénéficier à nouveau des conseils de la bibliothèque Centrale de prêt de la Creuse, dans la gestion de la structure, dans la conception des animations. Tout ceci a pu se faire, grâce à la mobilisation de Marina Vialtaix, adjointe, qui après avoir réorganisé les locaux a fédéré autour d'elle, une équipe constituée de deux conseillères municipales et de bénévoles. Un grand merci à toutes, pour cet engagement à faire revivre ce beau lieu.

Dans le cadre de la LOI EGALIM, la commune a adhéré au Plan Alimentaire Territorialisé afin de bénéficier d'un accompagnement dans la gestion de notre cantine.

"Mangeons mieux, Mangeons Creuse" deux objectifs :

- La santé de nos enfants et une éducation au goût des produits de saison.
- La consommation d'une production locale à travers des agriculteurs et producteurs engagés dans cette démarche.

C'est tout naturellement qu'Angélique notre cantinière s'est lancé ce nouveau défi en participant à des mercredis de formation.

Enfin pour maintenir grands et petits en bonne forme physique, le conseil municipal a validé la proposition de l'implantation d'un parc à Agrès à côté du City Stade ainsi que d'un nouveau jeu pour enfants dans le parc du château. Tous les deux sont à consommer sans modération que ce soit à travers les associations sportives ou individuellement.

Durant cette année 2025, nous devons concrétiser, des actions relatives à l'opération sur le BOIS LACHEIX lorsque nous aurons travaillé sur de nouvelles propositions de Thiphaine Laurent à qui nous avons confié le projet du "BOIS DU LÂCHER PRISE".

Le monde bouge, la société évolue, nos valeurs doivent se recentrer sur l'essentiel, réapprendre ou apprendre la tolérance, la bienveillance chaque fois que c'est possible, dans le respect de l'autre, des lois et des règles. Si nous n'avons pas de prise sur l'évolution de notre santé ou sur les événements, il nous appartient par nos choix, nos actions, nos comportements, de faire en sorte de laisser toujours la porte ouverte à l'espérance face à la réalité.

Mes meilleurs vœux de santé à vous tous, un grand merci à tous ceux qui s'investissent pour le "BIEN VIVRE ENSEMBLE À MÉRINCHAL ET DANS NOTRE RURALITÉ".

Le Maire

Marie-Françoise VENTENAT



Mairie

Tél. 0555 67 20 19

Mail: commune@merinchal.fr

Site internet: www.merinchal.fr

Horaires d'ouverture

- Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-18h30
- Mardi - Jeudi - Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
- 3^e samedi du mois : 10h00-12h00



Mairie de Mérinchal

Newsletter: Mérinchal Infos



Pour vous inscrire à la Newsletter, il vous suffit d'envoyer un mail à la mairie:
commune@merinchal.fr

Panneau Pocket dans votre commune



Pour tous ceux qui ont un téléphone ou une tablette:

PanneauPocket dans votre commune

Pour mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application PanneauPocket.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la Commune sont toujours dans votre poche, où que vous Soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUITE

Pas de compte à créer : 100 % anonyme!

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application

Sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur: -AppStore, PlayStore ou App-Gallery.-

Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

Vous recevrez désormais des notifications de la commune en cas d'alertes ou d'informations.

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant: App.panneaupocket.com

J'ai 16 ans:
j'effectue
mon
recensement
citoyen



Le recensement citoyen est une démarche obligatoire à 16 ans.

Qui ? Tout jeune de nationalité française, fille et garçon.

Où ? À la mairie de son domicile.

Quand ? À partir de 16 ans et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit.

Pourquoi ?

- Pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- Pour s'inscrire aux examens et concours (CAP, BEP, Bac, permis de conduire, concours de la fonction publique)
- Pour être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité.

Une attestation de recensement sera délivrée au jeune, elle est indispensable pour toutes les démarches énumérées ci-dessus.

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même à la mairie. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire la démarche à votre place et en votre absence.

**Pour tous renseignements,
contacter la mairie : 0555 67 20 19**



État civil 2024

Naissances

Bienvenue à

Le 6 janvier 2024

Mia, Paula DA SILVA ALMEIDA, Létrade Village

Le 27 septembre 2024

Camélia ROSSEEL, Rue du Ciment

Pacs

Le 12 avril 2024

Mélissa DELHAYE et Corentin, Joseph, Joachim MARQUES, Impasse de la gare

Le 11 octobre 2024

Annie PANIGEON et Patrick GUILLAT,
Les Fougères

Mariages

Le 8 juin 2024

Joëlle, Irène MARECHAL-ABRAM et Jean-Louis,
Michel ROHRBACH,
Rue du Ciment

Le 13 juillet 2024

Christine, Renée MOREL et Bruno CHEVILLARD,
Route du Lac

Le 27 avril 2024

Caroline TOME-MENDES et Ludovic, Sébastien
DECOURTEIX,
Champ de la Plaine

Le 17 août 2024

Ophélie, Coralie PEIRONNY et Benoît, Lucien,
Daniel MATHELY, Létrade

Décès

Le 4 mars 2024

Jean-Claude, Paul, Louis TRAPON,
Aubusson / Mérinchal

Le 9 mars 2024

Raymonde, Cécile, Ginette DEBELLE,
ép. GAILLARD, Giat / Mérinchal

Le 4 mai 2024

Alain Marie PRADEUX, La Roche

Le 9 septembre 2024

Élisabeth COISSARD, ép. LEMONCHE,
Rue du Couvent

Le 25 octobre 2024

Germaine, Alice, Joséphine GIRARD
ép. GIRONDON, St Germain près Herment /
Mérinchal

Le 3 novembre 2024,

Antonio, Giuseppe, Teodoro LOI,
Route de Clermont

Une pensée pour les natifs et natives de la commune ou ayant habité la commune qui nous ont quittés cette année :

Le 15 janvier 2024

Julia, Raymonde, Josette BARRIER,
Gerzat / Mérinchal

Le 20 janvier 2024

Élise, Noémie, Jacqueline FRONDAS,
Limoges / Mérinchal

Le 20 janvier 2024

Jacques, Antonin ROCHET,
Toulouse / Mérinchal

Le 12 février 2024

Josette GIGOT ép. RAVEL,
Auzances / Mérinchal

Le 18 février 2024

Robert, Gaston, Jean TOURRET,
Clermont-Ferrand / Mérinchal

Le 3 mars 2024

Marguerite, Marie JOVI,
Commentry / Mérinchal

Le 23 mars 2024

Pierrette, Marie, Thérèse ALLOCHON,
Ussel / Mérinchal

Le 7 octobre 2024

Pierrette, Annie DUCROS ép. JARRIER,
Chard / Mérinchal

Le 10 octobre 2024

Antonin DANCHAUD-DOPIERALA,
Clermont-Ferrand / Chard



Décisions du Conseil Municipal

Résumé des principales décisions pour l'année 2024

Séance du 01/02/2024

- Adhésion à un groupement de commande pour "services de maintenance corrective et préventive des installations publiques d'éclairage public".
- Augmentation tarifs locations gîtes.
- Tarifs camping et salles communales.
- Demande achat parcelle communale AE N° 124
- Augmentation provision sur charges: logement de La Poste.

Séance du 21/03/2024

- Création d'un emploi de secrétaire de mairie à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.
- Modification RIFSEEP: régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel de l'État qui sert de référence à la mise en place du régime indemnitaire dans les collectivités territoriales pour la plupart des cadres d'emplois.
- Adhésion Agence d'Attractivité de la Creuse afin de pouvoir bénéficier de l'offre de service "Assistance restauration scolaire".
- Mandat au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Creuse pour lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance.
- Programme action 2024 : forêts sectionnelles.
- Adhésion pour la réalisation de prestations à titre accessoires par le Syndicat Est Creuse Développement.
- Demande de concours technique et financier du SDEC et autorisation du maire pour la signature de la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la commune et le SDEC pour les travaux d'éclairage public.
- Convention d'occupation domaniale de répéteurs de BIRDZ.

Séance du 11/04/2024

- Vente parcelle communale G N° 623.
- Institution de la taxe de séjour.

Séance du 07/05/2024

- Institution de la taxe de séjour pour les locations saisonnières (après délibération de la communauté de communes).
- Subventions aux associations 2024.
- Suspension du service de bibliothèque départementale.

- Fonds verts 2024: Rénovation énergétique bâtiment La Poste.

Séance du 06/06/2024

- Création au tableau des effectifs d'un emploi permanent.
- Régularisation voie communale village de LAZEREIX.
- Désignation des délégués communaux au sein du SIAEPA.

Séance du 18/07/2024

Dossiers retenus:

- DETR 2024 : Rénovation énergétique bâtiment La Poste
- DETR: Construction d'une halle
- Décision modificative N° 1: Budget communal
- Suppression d'un poste d'Adjoint Administratif Principal 1^{re} classe, chargé des fonctions de secrétaire de mairie, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.
- Suppression d'un poste d'Adjoint Technique chargé des fonctions de cantinier(ère), à temps non complet à raison de 31 heures hebdomadaires.
- Contrat Boost' commune.

Séance du 29/08/2024

- FNADT 2024 : Rénovation énergétique Bâtiment La Poste.
- Désignation d'un avocat spécialisé sur les biens de section et autorisation donnée au Maire pour ester en justice.

Séance du 10/10/2024

- Décision modificative n° 2: Budget communal
- Camping municipal: réglementation ouverture et fermeture annuelles.
- Produits des amendes de police 2023 : demande de subvention.
- Demande achat de délaissé de chemin.

Séance du 28/11/2024

- Détermination du mode de participation à la "Prévoyance" et du montant de la participation versée aux agents.
- Admission en non-valeur.
- Approbation de l'assiette des coupes 2025 pour les forêts relevant du régime forestier.
- Adhésion et modification des statuts du syndicat Est Creuse Développement.

- Transfert de la compétence IRVE et GNV au SDEC.
- DETR 2025 : Rénovation éclairage public.
- DETR 2025 : Programme voirie 2025.
- Droit d'occupation réseau de télécommunication Orange.
- DETR 2025 : Chauffage et remise aux normes électriques de l'église
- DETR 2025 + Contrat BOOST'HABITAT : Rénovation énergétique logements rue du Couvent.

Séance du 17/12/2024

- Décision modificative n° 3: Ameublement bibliothèque.
- Approbation règlement jouissance des biens de section du Geoffreix.
- Aide financière: Solidarité avec la population de Mayotte.
- Validation Projet Éducatif Territorial porté par l'association Les Galopins en Marche.
- Adhésion groupement de services de maintenance des installations d'éclairage public.
- Renouvellement contrat CNP: agent IRCANTEC.
- Augmentation tarifs de location des gîtes et des salles communales
- Mise en place convention, cautions, tarifs location matériel (barnums, chaises, tables...).

L'adressage est terminé sur la commune de Mérinchal



Des adresses à jour, c'est la garantie pour une commune de voir ses commerces et activités économiques bien référencés, ses habitants plus rapidement secourus. Pour tous, c'est aussi le gage d'un accès rapide à la fibre et aux services publics en ligne.

Pour toutes ces raisons mais aussi pour être en conformité avec la loi (décret 2023-767 du 11 août 2023), la commune de Mérinchal a mis en place l'adressage sur l'ensemble de son territoire. Cette action a consisté à attribuer un nom à toutes les voies et un numéro à tous les immeubles.

Ainsi, chaque habitation s'est vue attribuer une nouvelle adresse composée d'un numéro + un nom de voie + un lieu-dit. Des panneaux signalant les noms des voies ont été installés sur tout le territoire de la commune.

Les plaques de numérotation, offertes par la commune, ont été distribuées dans toutes les maisons occupées. Pour les maisons inhabitées et pour les résidences secondaires, les plaques de numérotation peuvent être retirées en mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat. Ce numéro doit être mis sur une surface pérenne qui ne risque pas de bouger dans le temps et doit être visible sur la voie publique.

IL RESTE ENCORE DE NOMBREUSES PLAQUES DE NUMÉROTATION QUI N'ONT PAS ÉTÉ RETIRÉES EN MAIRIE. MERCI AUX PERSONNES CONCERNÉES DE VENIR LES RÉCUPÉRER AU PLUS VITE.

Cette action, obligatoire pour toutes les communes, doit être vue comme une amélioration pour les habitants car elle leur permettra d'être mieux desservis et plus rapidement secourus.



Adresses utiles

Association CAVL AGIR

05 55 82 80 47

La déchèterie

Route de la Celle à GIAT - Tél. **04 73 21 77 72**

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi

9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Fermeture: jeudi et dimanche

Centre des Finances Publiques

1 Allée Jean Marie Couturier, 23200 Aubusson

Tél. **05 55 83 41 00**

Du Lundi au Vendredi de 8h30-12h00

Transports Scolaires:

Depuis janvier 2023, la région a repris cette compétence.

(Le syndicat intercommunal n'existe plus).

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires>

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et Assainissement (SIAEPA)

2, place Marie-Thérèse GOUMY

Tél. **05 55 83 12 45**

Les jours de permanence sont:

le mercredi et le vendredi de 9h30 à 13h00

Le Centre d'Exploitation du Conseil Départemental

Route d'Aubusson (en face de l'usine KATZ)

Tél. **05 55 67 49 34**

Transport de la région Nouvelle-Aquitaine

Tous les jours un autocar circule entre Montluçon et Ussel. L'arrêt se situe à l'école élémentaire où les horaires sont affichés.

Le transport est assuré par SAS FAURE AUTOCARS CORRÈZE. Tél. **05 55 96 26 66**

Permanence de l'Assistante Sociale

Permanence sur rendez-vous, tous les jeudis, dans les locaux de la Communauté de Communes (route de la Bourboule). Tél. **05 55 83 70 00** (UTAS Auzances).

AGARDOM

(Association de Garde à Domicile)

Esplanade Ch. de Gaulle 23200 Aubusson

Tél. **05 55 83 35 00** – agardom@agardom.fr MARAD

(repas à domicile)

L'association MARAD

(Marche Auvergne Repas A Domicile) intervient sur le territoire de la Commune de Mérinchal. Elle livre des plateaux-repas complets. Les repas sont préparés dans des ateliers agréés. Ils sont livrés sur commande.

Coordonnées: MARAD - Mairie 63620 GIAT

Tél. **04 73 21 75 13** Tél. port. **06 30 95 06 04**

Les Restos du cœur

Local à l'ancienne école primaire,

Grande Rue – 23260 CROCQ

Ouverture: - En période hivernale: tous les vendredis de 14h00 à 16h30.

Inter Campagne: tous les 15 jours

le vendredi de 14h00 à 16h00

de début avril à fin novembre.

AUZANCES: inscription, dépannage, distribution ouverture le jeudi de 9h00 à 18h00 sans RDV.

Tél. **05 55 67 50 40**.

Remarque: la distribution alimentaire est soumise à des conditions de ressources.

Camion de la Banque alimentaire de la Creuse

Distribution alimentaire:

Camion présent 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois

place Marie-Thérèse GOUMY à CROCQ.

Renseignement au **06 80 87 80 70**

Au bureau de poste labellisé France services de Mérinchal, les chargés de clientèle référents vous guident dans vos démarches en ligne.

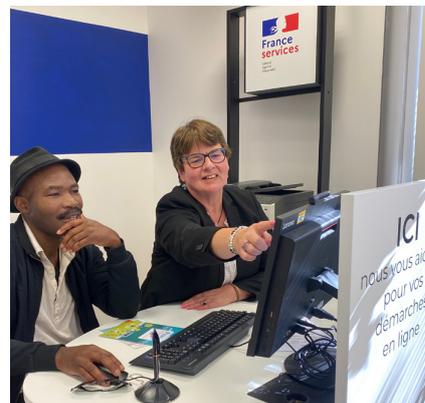
La Poste de Mérinchal, est labellisée France services. Cela permet de rassembler dans un même lieu les services de La Poste, un accès à un point Justice, aux démarches en ligne de France Travail, la CNAM, la MSA, la CAF, la CNAV, la DGFIP, France Titres (agence Nationale des titres sécurisés), et l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat).

Ainsi, La Poste de Mérinchal accueille les citoyens ayant besoin d'accéder aux services publics via un îlot numérique mis à leur disposition gratuitement (ordinateur, tablette, imprimante et scanner).

Ils peuvent bénéficier de l'accompagnement d'un chargé de clientèle La Poste référent France services spécialement formé.

Les habitants de la commune et à proximité, ont aussi la possibilité de s'entretenir avec un expert dans un espace confidentiel ou en visio-conférence, pour réaliser leurs démarches.

Le point d'accès numérique en libre-service est utilisable sur demande, en toute autonomie ou avec l'appui d'un chargé de clientèle.



LES SERVICES DU QUOTIDIEN DANS VOTRE FRANCE SERVICES DE MÉRINCHAL



MA SITUATION DE VIE CHANGE - Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF,...).



JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ - Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...



JE PRÉPARE MA RETRAITE - Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.



JE DÉCLARE MES IMPÔTS - Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...



J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS - Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...



JE FAIS VALOIR MES DROITS - Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...



JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA - Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...



JE CHERCHE UN EMPLOI - Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...



JE SOUHAITE OBTENIR LE CHÈQUE ÉNERGIE - Je veux m'informer sur les conditions d'éligibilité et sur l'utilisation possible. Je veux être accompagné dans la réalisation de mes démarches administratives ou être orienté vers une assistance dédiée.



JE SOUHAITE OBTENIR UNE AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE Je veux m'informer sur l'existence de MaPrimeRénov et de MaPrimeAdapt' (adaptation de mon logement à la perte d'autonomie ou au handicap) et sur les aides mobilisables, être accompagné dans mes démarches administratives, le dépôt de ma demande et la création de mon compte.

INFORMATIONS PRATIQUES

France services de Mérinchal

7, Rue de la Source du Cher
23420 Mérinchal

HORAIRES D'OUVERTURE

Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30
Le jeudi de 10h à 12h30
Le samedi de 8h30 à 12h

Tél : 05 55 67 30 19

merinchal@france-services.gouv.fr

Pour améliorer votre accueil, nous vous conseillons de prendre rendez-vous et de vous munir des pièces justificatives et identifiants indispensables à la réalisation de vos démarches.

À votre service

TRANSPORTS FELLETIN-AUBUSSON-CLERMONT FERRAND - Fiche Horaire LR 259 ALLER / RETOUR
TRANSPORTEUR: SAS FAURE AUTOCARS CORRÈZE · Tél. : **05 55 96 26 66** mail: faure19autocars@orange.fr

LIGNE
259

FELLETIN → AUBUSSON → CLERMONT-FERRAND

	PÉRIODICITÉ	Toute l'année		
		LMMJVS-	----V--	-----D
FELLETIN	Gare SNCF	09:15	15:07	17:07
	Mont aux Morts AB	09:16	15:08	17:08
	L.M.B. AB	09:18	15:10	17:10
	La Clide Face Abrisbus	09:23	15:15	17:15
	Face La Croix-Blanche	09:28	15:20	17:20
AUBUSSON	Gare Routière	09:31	15:23	17:23
	Séglère - Aire de Covoiturage	09:44	15:36	17:36
	Bourg Monument	09:58	15:50	17:50
LA VILLETTE	Bourg Arrêt devant n° 16	10:05	15:57	17:57
LA VILLENEUVE	Létrade - D941/Route Gare	10:14	16:06	18:06
MÉRINCHAL	Bourg Rond Point AB	10:17	16:09	18:09
SAINT-AVIT	Bourg Gymnase	10:28	16:20	18:20
PONTAUMUR	Bourg AB	10:44	16:36	18:36
BROMONT LAMOTHE	Place de la République AB	10:48	16:40	18:40
PONTGIBAUD	Vulcania	10:59	16:51	18:51
SAINT OURS	1 ^{er} Mai AB - Av de la République	11:25	17:17	19:17
CLERMONT-FERRAND	Gare SNCF	11:30	17:22	19:22
	Salins Pasteur	11:45	17:37	19:37

Nota - Circulations particulières

1 - Circule également si les jours de circulation indiqués ci-dessus sont fériés
2 - Correspondance en Gare SNCF de Clermont avec services SNCF vers LyonVélo transporté gratuitement dans la limite des places disponibles
et après réservation auprès du transporteur.LIGNE
259

CLERMONT-FERRAND → AUBUSSON → FELLETIN

	PÉRIODICITÉ	Toute l'année		
		LMMJ-S-	----V--	-----D
CLERMONT-FERRAND	Salins Pasteur	17:00	19:00	20:20
	Gare SNCF	17:25	19:25	20:40
	1 ^{er} Mai AB - Av de la République	17:30	19:30	20:45
SAINT OURS	Vulcania	17:57	19:57	21:12
PONTGIBAUD	Place de la République - Face AB	18:06	20:06	21:21
BROMONT LAMOTHE	Bourg Face AB	18:10	20:10	21:25
PONTAUMUR	Bourg Face Gymnase	18:27	20:27	21:42
SAINT-AVIT	Bourg Rond Point AB	18:39	20:39	21:54
MÉRINCHAL	Létrade Face - D941/Route Gare	18:43	20:43	21:58
LA VILLENEUVE	Bourg Arrêt devant n° 11	18:49	20:49	22:04
LA VILLETTE	Face Église	18:54	20:54	22:09
AUBUSSON	Séglère - Aire de Covoiturage	19:08	21:08	22:23
	Gare Routière	19:13	21:13	22:28
MOUTIER-ROZEILLE	La Croix-Blanche	19:19	21:19	22:34
	La Clide AB	19:22	21:22	22:37
	L.M.B.	19:28	21:28	22:43
FELLETIN	Mont aux Morts AB	19:30	21:30	22:45
	Gare SNCF	19:31	21:31	22:46

Nota - Circulations particulières

1 - Circule également si les jours de circulation indiqués ci-dessus sont fériés

2 - Correspondance en Gare SNCF de Clermont avec services SNCF en provenance de Lyon

Tarifs communaux 2024

Les salles sont mises gratuitement à disposition propres des associations qui les utilisent de façon régulière; pour certaines de façon ponctuelle lors de leurs réunions. Elles doivent être rendues dans le même état de propreté au sortir de leur occupation. Pensez au suivant!

Location des Salles

Les réservations se feront au secrétariat de mairie pendant les heures d'ouverture où il sera précisé dès la réservation les besoins en tables, chaises, sono, podium, tringles, crochets, barnums...

Les états des lieux seront réalisés avec un(e) employé(e) communal(e).

Pour les salles de l'ancienne cantine et des expositions:

L'état des lieux entrant se fera le vendredi entre 14h00 et 15h00;

L'état des lieux sortant se fera le lundi à 8h30 ou 13h30.

Pour la salle polyvalente:

L'état des lieux entrant se fera le vendredi entre 15h30 et 17h00;

L'état des lieux sortant se fera le dimanche entre 16h00 et 18h00 ou lundi à 9h00.

À compter du 1^{er} janvier 2025

SALLES	Habitant commune	Habitant hors commune	Associations
Salle des Fêtes (expo) + ancienne cantine	206 €	412 €	
Ancienne cantine	103 €	206 €	
Restaurant scolaire (salle polyvalente)	150 €	412 €	
Restaurant scolaire (salle polyvalente) + cuisines	206 €	464 €	50 €
Caution mobilier toutes salles	500 €	500 €	500 €
Caution ménage toutes salles	150 €	150 €	150 €
Caution chapiteaux			1500 €

Droits de place du marché

2 € sans électricité

3 € avec électricité

Droits de place des Food-Trucks

Forfait électricité compris : 10 €/mois

Tarifs particuliers matériel

1 TABLE + 6 CHAISES 5,00 €

FORFAIT BARNUMS + MANGE DEBOUT + TABLES + CHAISES 150,00 €

Ces tarifs s'appliquent dans le cadre d'organisation de buffets dans le parc du Château.

Location des Gîtes

Logement 58 : 2 personnes

Prix semaine Hors Saison : _____ 134,00 €

Prix semaine Haute Saison (juillet-août) : _ 185,00 €

Prix mensuel : _____ 206,00 €

Tarif social : _____ 124,00 €

Prix week-end 2 à 3 nuits : _____ 98,00 €

Logement 59 : 5 personnes

Prix semaine Hors Saison : _____ 309,00 €

Prix semaine Haute Saison (juillet-août) : _ 324,00 €

Prix mensuel : _____ 319,00 €

Tarif social : _____ 124,00 €

Prix week-end 2 à 3 nuits : _____ 196,00 €

Logement 60 : 4 personnes

Prix semaine Hors Saison : _____ 278,00 €

Prix semaine Haute Saison (juillet-août) : _ 309,00 €

Prix mensuel : _____ 288,00 €

Location draps 1 lit : _____ 10,00 €

Tarifs Camping

Prix par jour et par personne:

Adultes : _____ 3,00 €

Enfants moins de 12 ans : _____ 2,00 €

Prix par jour et par emplacement:

Voiture, moto : _____ 2,00 €

Tente : _____ 2,00 €

Caravane : _____ 2,50 €

Camping-car : _____ 4,00 €

Branchement électrique : _____ 3,00 €

Garage mort : _____ 1,50 €

Machine à laver : _____ 2,50 €

Artisans et commerçants



TAXI AMBULANCES

AMBULANCES

CHERBOUQUET/SAURET

M. CHERBOUQUET
5 Place Saint-Pierre
Tél. 05.55.83.06.42

CARRELEUR

MARQUES

M. MARQUES Luis
11 Champ de la Plaine
Tél. 05.55.67.24.26

MOQUETTE ROUTIÈRE

MOQUETTE ROUTIÈRE

M. ROUX
1 Rue des Massoubres

PLOMBERIE – CHAUFFAGE

ENTREPRISE GENDRAUD

M. GENDRAUD Frédéric
8 Rue Sagne Jurade
Tél. 05.55.67.25.09

SITE PRODUCTION

ALIMENTS POUR BÉBÉS

VITANUTRITION

M. CHAZETTE Sébastien
13 Rue Sagne Jurade
Tél. 05.55.67.20.36

GARAGISTE – MÉCANIQUE AUTOMOBILE

GARAGE MENDES EURO REPAR

M. MENDES Michel
1 Rue des Massoubres
Tél. 05.55.67.05.98

MAÇONNERIE

M. AYMARD Thierry
10 Rue de la Croix Marchon
Tél. 05.55.67.23.08
/ 05.55.67.20.51

ÉLECTROMÉCANIQUE

DALAUDIÈRE AUTOMATION

M. BUCHHEIT Gabriel
1bis Rue des Massoubres
Tél. 05.55.66.92.26

CHARPENTIER/COUVREURS

STRUCTURE BOIS

Mme VILLEBONNET Émilie
21 Route de Létrade
Tél. 06.81.02.27.62

VIVA CONSTRUCTION BOIS

M. VALENTE Vincent
6 Létrade Gare
Tél. 06.27.83.55.12

VENTE - RÉPARATION MATÉRIEL AGRICOLE

SARL PENACHE-FEYSSAC

M. FEYSSAC Michel
8 Rue de la Source du Cher
Tél. 05.55.67.20.10

NÉGOCE EN GROS MATÉRIAUX PIERRES ET GRANITS BTP – RÉALISATION CALEPINAGES ET SCHÉMAS SOLUTION EN AMÉNAGEMENT URBAIN

M. LAMY André
2 Rue des Massoubres
Tél. 06.61.66.70.58

ALIMENTATION GÉNÉRALE

VIVAL

SNC Maison MOUILLERAT
3 Place Saint-Pierre
Tél. 05.55.67.27.00

MARAÎCHER

M. BONIN Laurent
12 Rue de la Prise d'eau – Marlanges
Tél. 06.76.17.34.17

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

BOUCHERIE MONTEL

M. MONTEL Jérôme
10 Place du Marché
Tél. 05.55.67.25.44

HERBORISTE

HERBES DE VIE

M. THÉVENIN Thierry
11 Route de Mercin - Mercin
Tél. 05.55.67.23.25

BOULANGERIES

DÉPÔT DE PAIN

M. PRUGNARD
5 Grande rue
Tél. 05.55.67.26.00

LA GRANGE A PAIN

Mme VERNE Margaux
22 Route du Lac - Le Lac
Tél. 06.78.86.90.42

BAR TABAC PMU JOURNAUX RESTAURANTS

LE PIT'CHU

M. LOUBAUD Didier
3 Place du Marché
Tél. 05.55.67.25.18

LES SOLEILS

M. et Mme LEPRETRE Jéhan & Coline
6 Rue de la Prise d'eau - Marlanges
Tél. 05.55.67.27.88 /
07.84.44.62.86

FROMAGERIE

LA FROMAGERIE D'IVANNE

Mme MONTAGNE Ivanne
8 Rue de Lachaud
fromagerie.ivanne23@gmail.com

FRUITS ROUGES

CHARCUTERIE VIANDE DE PORC CHAMBRES D'HÔTES

LA FERME DU MONTAURAT

M. Mmes LABAS Didier, Odile & Florie
10 Route du Montaurat
Le Montaurat
Tél. : 05.55.67.25.99

SALON DE COIFFURE MIXTE

2 MÈCHES AVEC VOUS

Mme THOMAS Éloïse
1 Place Saint-Pierre
Tél. 05.55.66.55.76

PHARMACIE

PHARMACIE BENQUET

M. BENQUET Christophe
13 Rue de la Source du Cher
Tél. 05.55.67.20.28



Encore trop d'incivilités

Depuis quelques années, nous constatons une recrudescence d'incivilité, de dégradations en tout genre.

Des dépôts sauvages sur les points d'apport volontaire pour éviter d'aller à la déchèterie! À chaque fois c'est l'immobilisation de 2 agents communaux qui effectuent ce travail ingrat et qui prennent 1 à 2 heures au détriment du reste. Nous vous rappelons l'article L 541-1 du code de l'environnement sur le dépôt des objets ou déchets abandonnés.

Des vols et dégradations sur le mobilier urbain: de potelets, au coffret électrique dans le parc du château, c'est presque 10000 € que la commune a dépensés.

Enfin dernièrement, une personne qui était à la recherche de robinet bec de cygne, n'a pas hésité à voler par 2 fois celui des toilettes publiques. il serait dommage de devoir condamner ce lieu très utile... parfois!

Dans un contexte budgétaire contraint, nous faisons appel à votre civisme et bienveillance sur le bien commun afin de minimiser ces dépenses.

Stationnement sur la Place

Nous vous rappelons que, conformément à l'arrêté portant sur la réglementation de la circulation et du stationnement Place du Marché, il est strictement interdit de stationner des deux côtés de la route D39 sur la chaussée et les pavés. Les trottoirs en pavés doivent rester libres de toute occupation; ils sont strictement réservés aux piétons. Il est possible d'utiliser l'arrêt minute situé devant le bar-restaurant-tabac Le Pit'chu qui, comme son nom l'indique, doit être réservé à des arrêts très courts. Chacun est appelé à respecter ces règles pour le bien de tous.

Si ces règles ne sont pas respectées, la gendarmerie pourra verbaliser les contrevenants.

La fin du cuivre pour l'ADSL et démantèlement du réseau

Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit piloté par Orange (anciennement France Télécom et propriétaire du réseau cuivre), cette opération se déroule en deux temps: la fermeture commerciale et la fermeture technique.

- **La fermeture commerciale**

correspond à l'arrêt de la commercialisation de nouveaux abonnements exploitant le réseau cuivre, cette fermeture doit prendre fin en 2026.

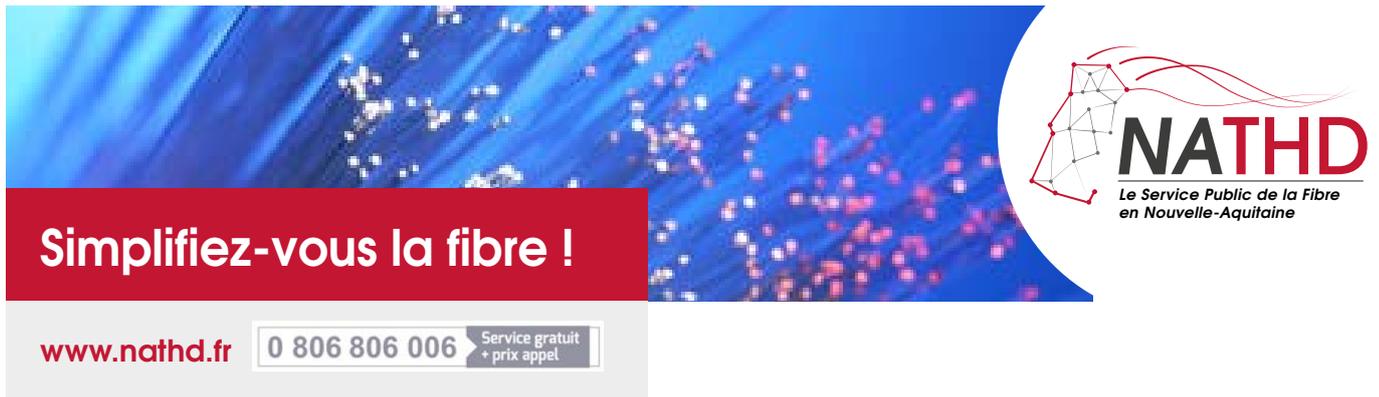
- **La fermeture technique**

correspond quant à elle, à l'arrêt opérationnel du réseau cuivre, autrement dit, la fin du service. L'échéance de cette opération est fixée à 2030. Cette fermeture progressive est organisée par lots de communes. Pour Mérinchal, l'échéance est fixée à 2028.

Cela signifie concrètement que l'utilisateur perdra ses accès à Internet, à la TV par la box ADSL et à la téléphonie fixe.

Entretien des haies et des arbres pour le fonctionnement de la fibre

Il est demandé à tous les riverains des poteaux et des fils de la fibre de veiller au bon entretien de leurs haies et de leurs arbres afin que ces derniers n'endommagent pas le réseau lors d'intempéries.



La fibre en 10 questions :

1. La fibre, qui fait quoi ?

Le réseau public de fibre optique construit sur votre commune a été intégralement financé par des fonds publics émanant de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département, des EPCI, de l'État et de l'Europe. La construction du réseau a été confiée au Syndicat Mixte ayant compétence sur votre territoire. Une fois la construction terminée, le réseau est exploité par NATHD qui en assure la maintenance et la commercialisation auprès des opérateurs commerciaux. Ce sont ces derniers qui peuvent vous fournir les services (téléphonie, Internet, TV...) dont vous avez besoin, via la fibre optique.

2. La fibre optique, c'est quoi au juste ?

La fibre optique est une technologie basée sur le passage de signaux lumineux dans de très fins fils en verre. Moins énergivore que la technologie du réseau téléphonique cuivre historique (ADSL), elle permet à tous les usagers d'un territoire de bénéficier du très haut débit sans perte de qualité, même pour les habitations les plus éloignées.

3. Je n'utilise pas ou peu Internet, dois-je vraiment passer à la fibre ?

Il a été officiellement annoncé la fin des services sur le réseau téléphonique cuivre historique au plus tard le 31 janvier 2030 pour l'ensemble des Français. Concrètement, passé cette date, il ne sera plus possible de téléphoner via votre ligne fixe actuelle ou de surfer sur Internet en ADSL/VDSL. Aussi, nous vous conseillons de migrer au plus tôt vers la fibre optique, même si l'usage de votre ligne fixe se limite au téléphone.

4. D'accord, mais comment faire ?

Pour bénéficier de la fibre optique, vous devez souscrire un abonnement auprès d'un opérateur commercial (partenaire du réseau NATHD). Votre abonnement peut comprendre différents services : téléphone fixe et/ou Internet très haut débit et/ou télévision en haute

définition. L'opérateur que vous choisirez vous fournira une Box compatible fibre optique (un décodeur étant fourni en plus pour la télévision) sur laquelle seront connectés votre téléphone fixe, votre ordinateur, etc. Cette box sera connectée au réseau public fibre

optique par l'intermédiaire d'une prise spéciale dite «prise terminale optique» installée par votre opérateur.



Si vous êtes un professionnel ou si votre connexion Internet est indispensable à vos activités, nous vous conseillons de souscrire

une offre professionnelle auprès d'un des opérateurs dédiés (liste complète sur notre site : www.nathd.fr/opérateurs). Une offre professionnelle comprendra une Garantie de Temps de Rétablissement contractuelle vous assurant un rétablissement de vos services sous un délai bref selon la durée contractualisée. À noter, a contrario, que la durée usuelle de rétablissement de services pour un usager non-professionnel est classiquement de 10 jours ouvrés.

5. Je suis perdu(e), je ne sais pas vers quel opérateur me tourner ?

La plupart des opérateurs commerciaux sont partenaires du réseau NATHD (liste complète sur notre site : www.nathd.fr/opérateurs). Ces opérateurs proposent tous des offres avec des services différents (téléphone fixe et/ou Internet très haut débit et/ou télévision en haute définition), avec des débits différents, des durées d'engagements contractuelles différentes et surtout des tarifs différents. Aussi, nous vous conseillons de comparer les offres des différents opérateurs afin de déterminer celle qui répondra le mieux à vos besoins. Le réseau public est ouvert à tous les opérateurs sans discrimination. Tous les opérateurs, connus ou moins connus, fournissent des services de qualité. N'oubliez pas, le réseau public est le même pour tous les opérateurs.

Un réseau public financé par vos collectivités



LES ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS DE COOPÉRATION
INTERCOMMUNALE

avec le soutien de



6. Puis-je bénéficier de la fibre ?

NATHD met un site d'éligibilité public à votre disposition. Ainsi, chacun peut vérifier s'il est bien éligible à la fibre sur le réseau public.

Si vous êtes éligible, vous devez souscrire un abonnement auprès d'un opérateur afin de bénéficier de la fibre.

Par ailleurs, chaque opérateur commercial est maître de l'accès à ses services pour une adresse ; aussi, il est possible que vous soyez éligible à la fibre sur le réseau (chez NATHD) mais pas forcément chez tous les opérateurs.

7. Pourquoi le réseau n'a pas été construit jusqu'à mon habitation ?

Vous pouvez vérifier sur le site d'éligibilité de NATHD (www.nathd.fr/eligibilite) si votre adresse a bien été référencée : si une pastille verte apparaît sur votre habitation, alors oui, vous êtes éligible à la fibre optique sur le réseau public. Cela signifie qu'une prise est bien prévue sur le réseau pour votre habitation. Cette prise se situe sur le domaine public, à environ 150 mètres de la limite de votre terrain, dans un coffret appelé « Point de Branchement Optique », sur un poteau ou dans une chambre souterraine, desservant de 6 à 12 habitations. Néanmoins, il reste à effectuer le raccordement de votre habitation au réseau public.



Point de branchement optique sur poteau

8. Le raccordement ?

Il s'agit de la construction des derniers mètres du réseau fibre permettant d'alimenter votre habitation. Le raccordement consiste à tirer un câble de fibre optique depuis le point de branchement optique jusque dans la pièce où sera installée la box fournie par votre opérateur. Cette opération est soumise à la souscription d'un abonnement auprès d'un opérateur commercial, ce dernier ayant la charge de réaliser le raccordement. Il sera effectué par un technicien sous la responsabilité de l'opérateur, sur rendez-vous.

Le câble déployé par le technicien utilisera les infrastructures télécoms du domaine public (poteaux ou fourreaux) pour atteindre votre propriété privée. Le câble empruntera ensuite vos infrastructures télécoms privées (fourreaux, accroche en façade, gaines à

l'intérieur de la maison). Être éligible à la fibre optique ne signifie pas nécessairement être raccordable. En effet, si vous habitez une maison individuelle neuve ou un bâti rénové jamais relié au réseau cuivre, les infrastructures sur le domaine public permettant votre raccordement n'existent très certainement pas. On parle alors "d'adduction inexistante sur le domaine public." Il sera donc impossible à l'installateur de procéder au raccordement. Dans ce cas, vous pouvez compléter le formulaire dédié sur notre site : www.nathd.fr/adduction/ ou appeler le 0 806 806 006

Attention : tous les travaux en domaine privé sont à la charge du propriétaire ;

En cas de problème de raccordement, votre opérateur reste votre interlocuteur unique. Si votre raccordement ne peut être effectué pour un problème lié au réseau sur le domaine public, votre opérateur doit nous remonter l'information afin que nous puissions prendre les mesures adaptées.

9. J'entends dire que la fibre ce n'est pas forcément mieux, et en plus le réseau est fragile ?

Tout dépend de vos usages. Si votre usage se limite à la téléphonie fixe ou à une utilisation restreinte d'Internet, il est fort possible que vous ne voyiez pas une grande différence. De la même façon, si vous disposez d'une maison avec des murs épais, le passage à la fibre n'améliorera pas le débit de vos appareils connectés en WiFi (des solutions existent et peuvent vous être proposées par votre opérateur comme le courant porteur en ligne : Internet passe par des prises électriques spéciales). En revanche, si vous êtes une famille nombreuse, grands consommateurs de TV très haute définition ou de très grands écrans ou de jeux vidéo, vous verrez la différence !

Enfin, concernant le réseau, le déploiement est en partie aérien et s'appuie la plupart du temps sur les infrastructures de l'opérateur télécom historique (ex. France Télécom) déjà utilisées pour le téléphone ou Internet par ADSL.

10. Je suis en panne, que faire ?

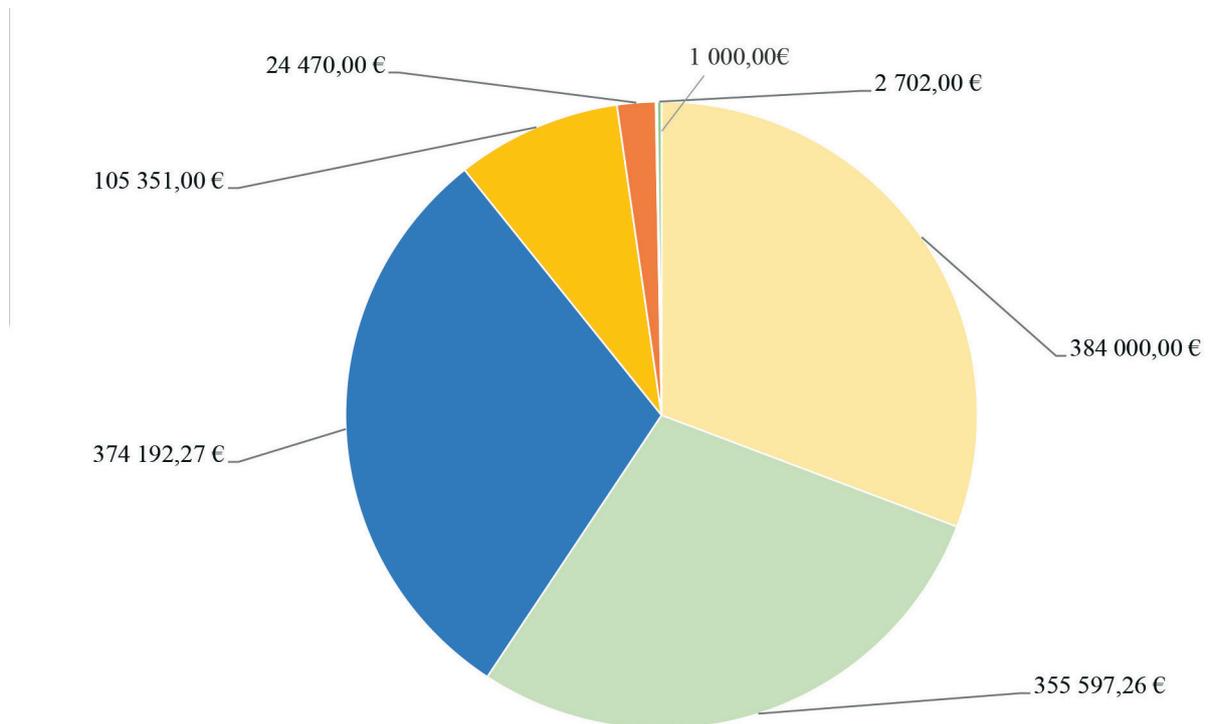
Votre interlocuteur unique en cas de coupure de services ou autre dysfonctionnement reste l'opérateur commercial auprès duquel vous avez souscrit un abonnement. Il est seul à pouvoir qualifier le problème qui vous impacte et a l'obligation de solliciter NATHD si ce problème est lié au réseau.

Si vous constatez un poteau cassé, un câble anormalement détendu ou tombé, vous pouvez faire une déclaration de « dommage réseau » sur notre site : www.nathd.fr/declarer-un-dommage-reseau/

Budget de la commune 2024

FONCTIONNEMENT DÉPENSES

DEPENSES FONCTIONNEMENT	PREVISIONS 2024
Charges à caractère général	384 000,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	355 597,26 €
Virement à la section d'investissement	374 192,27 €
Autres charges de gestion	105 351,00 €
Intérêts emprunts	24 470,00 €
Gestion courante : Charges spécifiques	1 000,00 €
Dotations et Amortissements	2 702,00 €
TOTAL	1 247 312,53 €



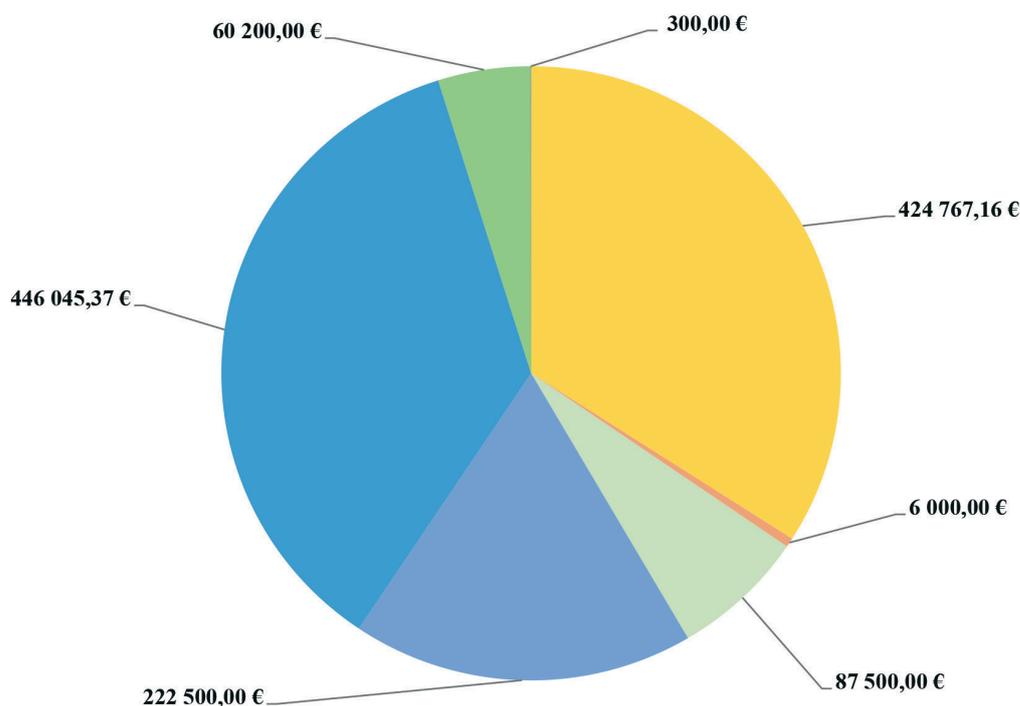
- Charges à caractère général
- Virement à la section d'investissement
- Intérêts emprunts
- Dotations et Amortissements
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de gestion
- Gestion courante : Charges spécifiques

Le budget primitif 2024 a été voté par le Conseil Municipal lors de la séance du 11 avril 2024. Des décisions modificatives

ont été prises en cours d'année afin de prendre en compte les recettes et les dépenses nouvelles.

FONCTIONNEMENT RECETTES

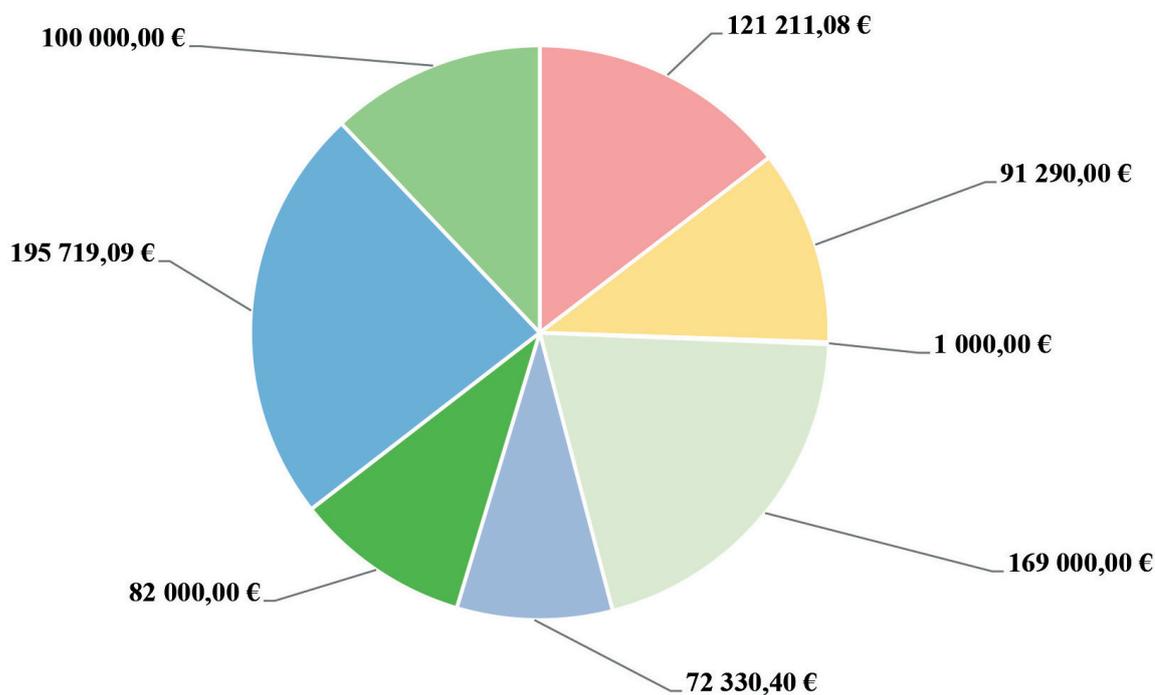
RECETTES FONCTIONNEMENT	PREVISIONS 2024
Résultat de fonctionnement reporté	424 767,16 €
Remboursement Charges de personnel	6 000,00 €
Produits des services du domaine et ventes diverses	87 500,00 €
Impôts et taxes	222 500,00 €
Dotations et participations	446 045,37 €
Autres produits de gestion courante et produits spécifiques	60 200,00 €
Reprises provisions	300,00 €
TOTAL	1 247 312,53 €



- Résultat de fonctionnement reporté
- Remboursement Charges de personnel
- Produits des services du domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante et produits spécifiques
- Reprises provisions

INVESTISSEMENT DÉPENSES

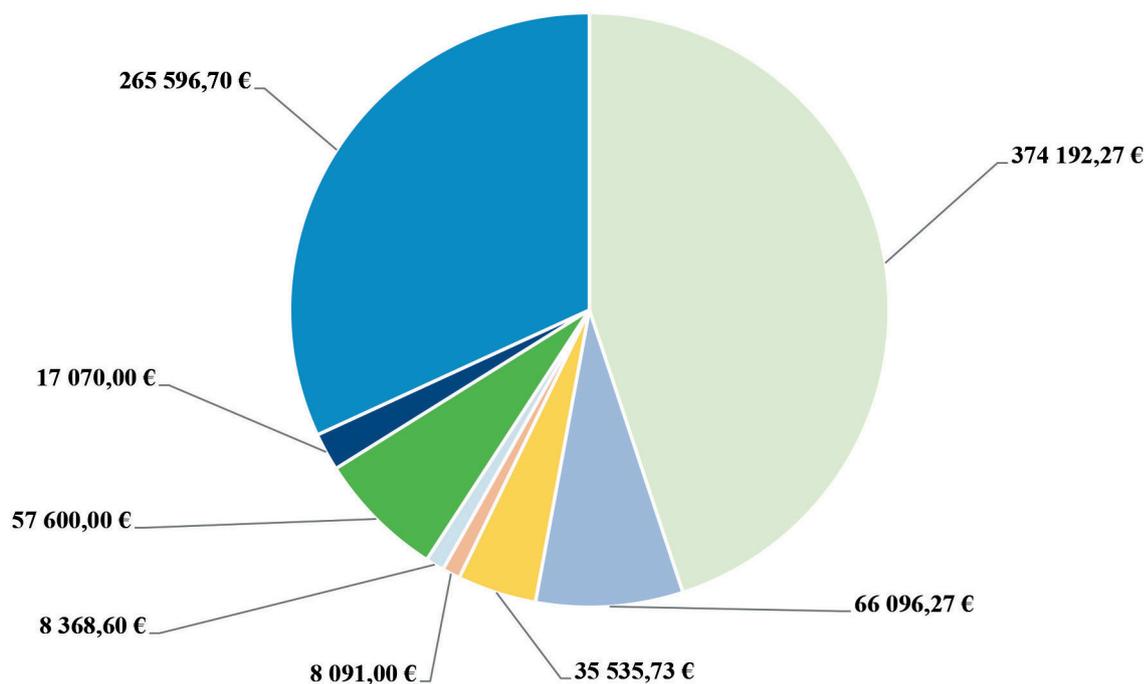
DEPENSES INVESTISSEMENT	PREVISIONS 2024
Solde d'exécution reporté de la section d'investissement	121 211,08 €
Remboursement d'emprunt	91 290,00 €
Dépôts et cautionnements	1 000,00 €
Bâtiments communaux	169 000,00 €
Matériel	72 330,40 €
Voirie	82 000,00 €
Aménagement Centre Bourg	195 719,09 €
Réseaux eaux pluviales	100 000,00 €
TOTAL	832 550,57 €



- Solde d'exécution reporté de la section d'investissement
- Remboursement d'emprunt
- Dépôts et cautionnements
- Bâtiments communaux
- Matériel
- Voirie
- Aménagement Centre Bourg
- Réseaux eaux pluviales

INVESTISSEMENT RECETTES

RECETTES INVESTISSEMENT	PREVISIONS 2024
Virement de la section de fonctionnement	374 192,27 €
Excedents fonctionnement capitalisés	66 096,27 €
Fonds de compensation T.V.A	35 535,73 €
Recettes diverses	8 091,00 €
Subvention restauration objets cultuels et vitrine église	8 368,60 €
Subvention rénovation énergétique bâtiment de la Poste	57 600,00 €
Subvention voirie	17 070,00 €
Subvention Aménagement Centre Bourg	265 596,70 €
TOTAL	832 550,57 €



- Virement de la section de fonctionnement
- Excedents fonctionnement capitalisés
- Fonds de compensation T.V.A
- Recettes diverses
- Subvention restauration objets cultuels et vitrine église
- Subvention rénovation énergétique bâtiment de la Poste
- Subvention voirie
- Subvention Aménagement Centre Bourg

Comptes administratifs et budgets

Compte Financier Unique (CFU) 2023

Présenté par Roland DESGRANGES, 1er adjoint, le Compte Financier Unique 2023 de la commune a été approuvé à l'unanimité des membres présents:

Fonctionnement	Dépenses €	Recettes €	BILAN €
N	645542,00	859956,56	214 414,56
N-1	0	276 448,87	276 448,87
Total	645542,00	1136 405,43	490 863,43
Fonctionnement	Dépenses	Recettes	BILAN
N	1344 378,00	642 591,96	-701 786,04
N-1	0	580 574,96	580 574,96
RAR	164 245,49	219 360,30	55 114,81
Total	1508 623,49	1442 527,22	-66 096,27

Le CFU (solde de l'exercice 2023) fait apparaître un excédent de fonctionnement de 490 863,83 €.

Le déficit d'investissement s'élève à 66 096,27 € largement couvert par l'excédent de fonctionnement.

Budget 2023

Le budget 2023 s'équilibre en recettes et en dépense (fonctionnement et investissement), pour la somme de 2 079 986,10 €.

Les taux des impôts restent inchangés. L'augmentation de la taxe foncière est la conséquence d'une nouvelle augmentation des bases nationales.

37,14 % pour la taxe foncière bâti (14,21 % commune + 22,93 % département)

44,62 % pour le foncier non-bâti.

Le montant des taxes représente un produit attendu de 222 057,00 €.

Budget annexe CCAS

Le budget du C.C.A.S s'équilibre en dépenses et en recettes pour la somme de 6539,47 €.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024	
ASSOCIATIONS	MONTANT €
ALSH Les Galopins en Marche	2 000,00
Amicale de Pétanque	900,00
Amicale des Sapeurs-Pompiers	500,00
Association des Anciens Combattants et Combattants de l'Afrique du Nord	610,00
Amicale Pêche de Crocq	40,00
Croix Rouge Française	160,00
Association de Chasse Communale Agréée	500,00
Association des Parents d'Élèves	500,00
Club des Jeunes	1 300,00
Club de la Source du Cher	500,00
Comité de Loisirs	5 000,00
Comité de lutte contre le cancer	160,00
Groupement de Vulgarisation Agricole	300,00
Hélios	500,00
La Gaule Aubussonnaise	40,00
Les Amis du Montaurat	500,00
Les Amis du Montaurat (subvention exceptionnelle-Terra Aventura)	250,00
M'Tonic	550,00
AFSEP	160,00
Les Vieilles Roues	500,00
Union des Sociétés Sportives de Mérinchal	3 100,00
Conciliateur de Justice	100,00
OCCE Coopérative scolaire école élémentaire de Mérinchal	2 500,00
OCCE Coopérative scolaire école maternelle de Mérinchal	2 500,00
Le Bruit de la Source	2 000,00
Les Amis du Château de la Mothe	500,00
Secours Catholique	150,00
La Banque Alimentaire	150,00
Secours Populaire Français	150,00
Les Restos du cœur	150,00
Alambic des Combrailles	50,00
Les Békanes de Mérinch'	100,00
Cher en Scènes (subvention exceptionnelle)	300,00

Travaux et réalisations 2024



MATÉRIEL

Réfection objets culturels et confessionnal

- Montant : HT _____ 5792,00 €
- Montant subvention LEADER 80 % (sur montant HT) : _____ 4633,60 €
- Participation Association des Amis du Château de la Mothe : _____ 1200,00 €

Saleuse

- Montant : HT _____ 15000,00 €

Mobilier urbain

- Montant : HT _____ 1961,27 €

Adressage

- Montant : HT _____ 16180,84 €

AMÉNAGEMENT CENTRE BOURG

Serrurerie

- Montant : HT _____ 18246,12 €
- Montant subvention DETR+ DSIL 80 % (sur montant HT) : _____ 14596,90 €
- Montant total reste à charge HT : _____ 3649,22 €

Enfouissement réseaux

- Montant : HT _____ 8225,18 €
- Montant subvention DETR+ DSIL 80 % (sur montant HT) : _____ 6580,14 €
- Montant total reste à charge HT : _____ 1645,04 €

Maîtrise d'œuvre

- Montant : HT _____ 16044,38 €
- Montant subvention DETR+ DSIL 80 % (sur montant HT) : _____ 12835,50 €
- Montant total reste à charge HT : _____ 3208,88 €

WC publics

- Montant : HT _____ 8313,00 €

Jeux et agrès

- Montant : HT _____ 23901,25 €
- Montant subvention Boost Comm'Une 25 % (sur montant HT) : _____ 5975,31 €
- Montant total reste à charge HT : _____ 17925,94 €

BÂTIMENTS COMMUNAUX

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE LA POSTE

Installation chaudière biomasse, Remplacement VMC, Isolation des combles, remplacement des huisseries (à réaliser en 2025)

- Montant : HT _____ 46467,93 €
- Montant subvention DETR+ ADEME 80 % (sur montant HT) : _____ 37174,34 €
- Montant total reste à charge HT : _____ 9293,59 €

Projets 2025

- Toits des garages Rue Croix de Fer
- Halle sur la place
- Chauffage et électricité de l'église
- Voirie
- Passage à leds sur une partie de l'éclairage public
- Rénovation des logements communaux rue du Couvent
- Borne électrique véhicules

Zoom

Économies d'énergie sur la commune

Depuis plusieurs années, la commune réfléchit à la problématique des économies des ressources et des énergies en raison de plusieurs facteurs:

- Des étés de plus en plus secs avec des interdictions d'arrosage de plus en plus fréquentes
- Une facture électrique en augmentation régulière (+ 67 % en 5 ans)
- Des énergies fossiles qui suivent la même tendance (+ 62 % en 5 ans).

Dès 2021, nous avons commencé très modestement notre approche par la récupération d'eau de pluie pour l'arrosage de tous les massifs fleuris. Notre installation était sommaire, faite de cuves de 1000 l jumelées récupérant une partie de l'eau de pluie des ateliers municipaux.

À ce jour nous avons une réserve de 10 m³ à partir des toits des ateliers municipaux. Les années les plus sèches comme 2023, nous avons pu fournir plus de la moitié de notre besoin. Pour 2025, nous réfléchissons à une installation plus pérenne.

De plus, nous privilégions l'utilisation de bacs à fleurs avec réservoir afin de préserver la ressource en limitant les arrosages. En 2025, nous continuerons l'acquisition de ce type de contenants.

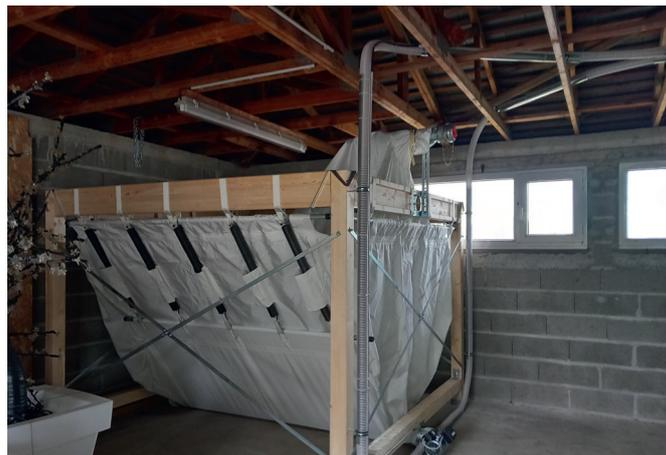
Avec la crise énergétique et la flambée des prix de l'électricité sur les marchés internationaux, nous avons aussi pris conscience de la nécessité de réaliser des économies; ainsi nous avons revu les plages d'éclairage dans le bourg en semaine. Afin d'être plus réactif, nous avons fait installer 2 horloges permettant de piloter les plages d'éclairage depuis un smartphone sans attendre la venue de la société: un gain de temps et d'argent !

En 2025, sera inscrit dans le budget, le changement des crosses et lanternes (dans un souci d'économie, nous conservons les mâts) pour un passage à un éclairage à led, sources d'économies, dans plusieurs rues de la commune.

Rue de la potence: remplacement des lanternes de 125 W par une de 28 W avec sa nouvelle crosse et ses protections associées

Rue du château: remplacement des blocs optiques actuels de 125 W par un bloc à led de 28 W et ses protections associées

Rue Sagne Jurade: remplacement des blocs optiques de 100 W par des blocs à led de 55 W.

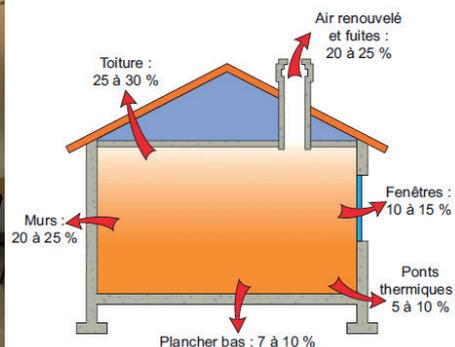


Au total, aujourd'hui, la puissance installée est de 3350 W; à l'issue de ces derniers, nous tomberons à une puissance de seulement 1025 W.

Comme vous le savez, la commune est également propriétaire de logements. Outre le caractère obligatoire, le diagnostic de performance énergétique (DPE) permet de connaître avec précision les zones de déperdition. Ainsi tous les logements ont bénéficié d'une mise à jour des DPE, grâce à un groupement d'achat organisé par le Syndicat Est Creuse. Ainsi en plus du DPE classique, nous avons bénéficié de diagnostic amiante et électrique, plomb et état des risques et pollution nous orientant ainsi sur les travaux à réaliser.

En 2024, nous avons commencé par le logement dans le bâtiment de la Poste qui connaissait le plus mauvais classement. Au programme, changement des huisseries par des éléments plus performants; remplacement de la chaudière fioul fonctionnelle certes mais grosse consommatrice d'énergie! nous avons choisi une chaudière granulé bois couplé à un silo de 8 t; Ainsi nous chauffons le logement et le bureau de Poste. Enfin un renforcement de l'isolation des combles vient clore notre démarche.

En 2025, nous continuerons cette démarche par les logements situés dans la rue du couvent avec le remplacement des fenêtres, et de la VMC.



Une journée conviviale avec nos aînés

Le dimanche 21 janvier 2024, la municipalité a eu le plaisir d'organiser un repas offert aux aînés de notre commune



qui s'est tenu au restaurant scolaire. Cette année, les anciens avaient le choix entre recevoir le colis habituel ou participer à ce repas offert. Cette journée festive a réuni 46 convives, tous ravis de se retrouver autour d'un bon repas.

Le menu, préparé avec soin par le traiteur Depoux d'Évaux-les-Bains, a régalé les participants, qui ont pu savourer des plats délicieusement cuisinés. Les conseillers municipaux se sont mobilisés pour servir les convives, contribuant ainsi à créer une atmosphère chaleureuse et amicale.

Pour ajouter une touche festive à cette journée, un DJ a animé l'événement avec une ambiance musicale très appréciée. Les rires et les discussions animées ont rythmé le repas, renforçant les liens entre les générations.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette belle journée, et particulièrement Angélique Bourdier qui a accepté de travailler un dimanche pour nous aider à dresser les plats. Nous remercions également nos aînés pour leur présence et leur bonne humeur.



Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine



Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Marche et Combraille

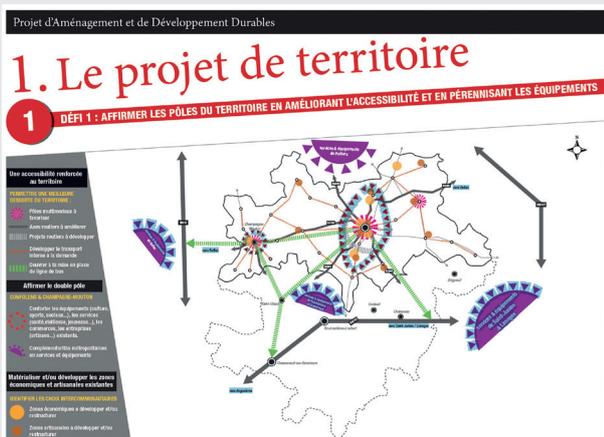
Document d'information Karthéo / Com Com

Qu'est-ce que le PLUi ?

Un projet politique prospectif: quel avenir pour le territoire intercommunal à l'horizon 2038 ?

Le PLUi est un document de **planification territoriale** qui définira, pour une **période de 10 ans, les grandes orientations de la politique locale d'urbanisme**. Il anticipera l'évolution du territoire intercommunal et les **projets poursuivis**.

À ce titre, la procédure d'élaboration du PLUi devra conduire à la **définition d'un projet de territoire** auquel participera la communauté de communes, l'ensemble des communes, la population et des partenaires institutionnels (représentants de l'État, Chambres consulaires, Région, Département, DREAL, etc.).



Un document réglementaire modernisé

Le PLUi est également un document **réglementaire et légal**. Il **définira le droit des sols et les règles de construction applicables** sur l'ensemble du territoire pour les permis de construire, les déclarations préalables, les permis d'aménager, etc.

Ainsi, à terme, le PLUi **se substituera aux documents d'urbanisme communaux et au Règlement National de l'Urbanisme (RNU)** pour les communes qui ne sont pas dotées d'un document. À ce titre, la mise en œuvre du PLUi permettra l'application de règles équitables pour l'ensemble des habitants du territoire intercommunal au travers d'un dispositif modernisé, plus accessible et répondant aux nouvelles exigences des législations (SRU, Grenelle 1 et 2, ALUR, ELAN, Climat et Résilience...).

Comment se déroulera la procédure d'élaboration du PLUi ?

La procédure d'élaboration du PLUi se déroulera sur environ 4 ans, comprenant :

- **Une phase technique de 3 ans** avec :
 - La réalisation d'un diagnostic territorial ;
 - La définition d'un projet de territoire partagé par l'ensemble des communes et la Communauté de Communes.
 - L'élaboration d'un dispositif réglementaire opposable: le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement.
- **Une phase de validation administrative d'un an** environ comprenant notamment la tenue d'une enquête publique.

Tous concernés !

Le PLUi définit une vision et une ambition pour **le devenir du territoire mais aussi les droits et obligations des particuliers et professionnels pour tout projet de construction ou de travaux**. C'est pourquoi tous les habitants et les acteurs socio-économiques sont concernés et doivent être informés et impliqués dans la réflexion.

La concertation avec les administrés sera permanente tout au long de l'élaboration du document et passera notamment :

- Par l'animation de **réunions publiques** ;
- La **publication d'articles** dans la presse et les bulletins communaux et/ou intercommunaux ;
- **Des expositions évolutives** au siège de la Communauté de communes.

Une boîte à idées ainsi qu'un cahier de remarques sont d'ores et déjà disponibles à la mairie si vous souhaitez donner **votre avis ou soumettre une suggestion** pour améliorer votre cadre de vie.

Opération compostage

ICI
ON AIME
COMPOSTER

COMMENT
CHOISIR ?
MON COMPOSTEUR



300 litres

25€ TTC

- | Hauteur : 70 cm
- | Largeur : 70 cm (carré)
- | Foyer : 1 à 2 pers.
+ petit jardin



600 litres

30€ TTC

- | Hauteur : 75 cm
- | Largeur : 96 cm (carré)
- | Foyer : 2 à 3 pers.
+ grand jardin



800 litres

40€ TTC

- | Hauteur : 75 cm
- | Largeur : 130 cm (hexagonale)
- | Foyer : 3 à 4 pers.
+ grand jardin

| Foyer : 3 à 4 pers. + petit jardin



Nos composteurs s'intègrent très bien dans le jardin.
Réceptionnés en kit, le montage est simple et rapide et ne nécessite pas d'outils.
Ils sont en pin traité de façon écologique (sans chrome, ni bore, ni arsenic).

ATTENTION

Les délais de livraison peuvent être assez longs !



DANS LE 23
ON COMPOSTE

ENSEMBLE, RÉDUISONS NOS DÉCHETS.



Contact : 05 55 65 47 90 | E-mail : carole.bourlot@creuseconfluence.com



Marche et Combraille L'actu de votre Com'com

La communauté de communes, ses élus et agents œuvrent au quotidien pour l'amélioration de notre territoire et sa valorisation. Cette fin 2024 est l'occasion de revenir sur quelques projets qui ont rythmé l'année!



Le Comptoir des Artisans, votre nouvelle boutique au cœur d'Auzances

Sur la place du marché à Auzances, Le Comptoir des Artisans vous attend pour vous faire découvrir la richesse de l'artisanat creusois. Miel, bijoux, peintures, souvenirs, infusions, bières... Tout le savoir-faire local est là, au bureau d'accueil touristique.

Un projet porté par la communauté de communes et le service développement touristique, qui a ouvert au mois d'avril pour mettre en valeur nos petits producteurs.



Du nouveau pour vos cabinets médicaux

Dans un territoire rural comme l'est Marche et Combraille, la santé est au cœur des préoccupations. C'est pourquoi nous travaillons à l'entretien et au développement de nos maisons de santé.

Par exemple, en 2024, le conseil communautaire a validé le lancement des travaux de rénovation du cabinet médical de Chénérailles. Des travaux qui visent à améliorer les conditions d'exercice des praticiens sur place.

Projet Alimentaire Territorial

Cette année encore, la Communauté de Communes de Marche et Combraille en Aquitaine participe, aux côtés des autres EPCI et de l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse, à l'émergence d'un projet alimentaire territorial.

Ce dispositif œuvre sur plusieurs leviers pour promouvoir les filières



agricoles de notre département tout en développant l'accès à une alimentation saine et durable pour tous, notamment par la mise en relation des producteurs locaux avec les établissements proposant des restaurations collectives, comme nos écoles d'Auzances, Saint-Médard-la-Rochette et Mérinchal.

Une Grande Randonnée de Pays® en Marche et Combraille.

Notre territoire brille par ses activités de pleine nature qui permettent d'admirer la beauté de notre patrimoine naturel. Véritable atout touristique, le GRP® Marche et Combraille en Aquitaine se compose de quatre boucles aux départs d'Auzances, Saint-Silvain-Bellegarde, Crocq et Chénérailles, dont deux ont été labellisées cette année.

Avec un total de 375 km le GRP® Marche et Combraille en Aquitaine vous propose de découvrir son territoire au travers de son passé médiéval et de ses paysages.



Toute l'actu de votre com'com sur le web et les réseaux sociaux

La vie de la communauté de communes est désormais sur Internet. Si les pages du site web sont en cours de création, vous pouvez d'ores et déjà trouver toute l'actualité de Marche et Combraille sur Facebook, Instagram et LinkedIn. Sorties culturelles, tourisme, développement économique et vie locale... Tout ce qui anime la com'com est sur les réseaux!



Au milieu de rien, Au centre de tout!

Petit rappel: le GR41 Vallée du Cher de Tours à Solignal traverse Mérinchal aussi

CONSIGNES ASSAINISSEMENT

protégeons notre réseau
d'assainissement

Rouleaux en carton

Huile de moteur ou essence

Préservatifs

Huile de friture

Couches

Végétation

Lingettes

Serviettes hygiéniques et tampons

N'en jetez plus, la cuve est pleine !

Des risques de dégâts...

En jetant ces déchets dans vos toilettes ou en direction des égouts, vous prenez le risque de boucher les canalisations ou d'entraîner la casse du matériel d'assainissement.

Qui ont un coût !

Entre les frais de déplacement d'un camion hydrocureur, le coût d'intervention d'un agent, le changement de tuyaux ou le remplacement d'une pompe... le coût des réparations peut s'élever à

+ de 25 000€
par an

Aides économiques - subventions

POUR TOUTES CES ACTIONS, RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE

ORIENTATION 1: ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS NUMÉRIQUES

Aide à la transformation numérique

ORIENTATION 2: POURSUIVRE ET RENFORCER LA POLITIQUE DE FILIÈRES

Stratégie locale: renforcer et structurer le tourisme

Soutien aux agriculteurs et aux circuits courts

Filière bois

ORIENTATION 3: AMÉLIORER LA PERFORMANCE INDUSTRIELLE DES ENTREPRISES RÉGIONALES ET DÉPLOYER L'USINE DU FUTUR

Actions en faveur de l'emploi industriel par le soutien à l'immobilier et à l'implantation d'entreprises

ORIENTATION 4: ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES PAR L'INNOVATION

Favoriser l'installation d'entreprise travaillant dans la recherche et l'innovation technologique, soutien aux projets innovants.

Aide aux conseils

ORIENTATION 5: RENFORCER L'ÉCONOMIE TERRITORIALE, L'ENTREPRENEURIAT ET LE MAILLAGE DU TERRITOIRE

Soutien à l'artisanat, au commerce et au service

Soutien à l'entrepreneuriat

Maillage territorial

ORIENTATION 6: DÉVELOPPER L'ÉCOSYSTÈME DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

POURSUITE DE LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE NOISETTE



Déjà une **50aine d'hectares de noisetiers** plantés en Creuse ou dans les départements limitrophes!

Pour accompagner ce développement et **les agriculteurs dans leurs projets** de diversification agricole, avec un conseil technique sur la conduite de verger, les choix variétaux, etc.:

une **personne dédiée** à ce projet et **support technique à la production de noisetiers** pour l'ensemble du territoire creusois dans le cadre d'un partenariat avec la Chambre d'Agriculture;

Contactez **Maud BRIENS**, Chargée de développement et structuration filière noisette, **07 75 95 50 57** - m.briens@estcreuse.fr

Syndicat Mixte EST CREUSE DÉVELOPPEMENT <http://www.estcreuse.fr>

Les élus du Syndicat Est Creuse Développement:
Président: **Vincent TURPINAT**, (Jarnages)

Vice-Présidents: **Nicolas SIMONNET**, (Nouhant), **Alain GRASS** (Saint-Silvain-Bellegarde), **Gérard THOMAZON** (Bussière-Saint-Georges), **Alexandre VERDIER** (Chénérailles), **Gérard GUYONNET** (Saint-Pardoux-d'Arnet)

L'équipe technique:

TEPOS: Loïc GAUDOIN, Florian LOUGNON, Marjorie PELLET,

LEADER: Laurence AUZEL, Séverine MAISSA

CONTRACTUALISATION RÉGION: Salomé PECARD (revitalisation), Sandrine LEDIEU (économie), Maud BRIENS (filiale Noisette).

Tourisme

Terra Aventura, une application pour découvrir notre territoire

Créée en 2011 par le Comité Régional du Tourisme, Terra Aventura, c'est une balade ludique originale de quelques kilomètres, accessible à tous de 5 à 99 ans, pour découvrir le patrimoine tout en s'amusant.

Ce jeu consiste à résoudre une série d'énigmes tout au long d'un circuit pour trouver la cache finale, le trésor et le mot Mystère, le tout accompagné par des Poïz, ces personnages haut en couleur qui ponctuent la promenade de leurs anecdotes.

Il existe à ce jour environ 600 parcours Terra Aventura en Nouvelle-Aquitaine, dont 44 en Creuse et 7 sur le territoire de la communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine.

En 2024, près de 15000 joueurs ont réalisé un de ces parcours sur notre territoire.

Nous avons la chance d'avoir un circuit sur notre commune, au village du Montaurat: "Quand le bâtiment va, tout va!" sur le thème des Maçons de la Creuse. Ce circuit a attiré plus de 1000 visiteurs chaque année depuis sa création en 2021.

Si vous souhaitez rejoindre les Terraventuriers, il vous suffit de télécharger l'application Terra Aventura pour découvrir des sites insolites sur notre territoire.



1- Téléchargez l'application mobile. Elle est gratuite et simple d'utilisation.

2- Choisissez votre parcours. Téléchargez les données du parcours et lancez-vous.

3- Partez à l'aventure! Cliquez sur "Démarrer". En quelques gestes, visualisez votre position sur la carte et cheminez d'étape en étape. Saisissez en toute simplicité les réponses aux énigmes et les coordonnées GPS de la cache s'affichent! Vous n'avez qu'à vous laisser guider... Fréquentation 2023 :
 • 624 découvertes
 • 2496 joueurs Aux Alentours

parcours

Le Montaurat (Mérinchal) (23) X

Réinitialiser



Quand le bâtiment va, tout va !

SAVOIR-FAIRE



Le Montaurat (Mérinchal)
(23)

DIFFICULTÉ
★★★★

TERRAIN
■■■■

DURÉE
-1h

KILOMÉTRAGE
1km

La creuse à vélo passe par Mérinchal

Répartis sur l'ensemble du territoire, la Creuse compte plus de **450 kilomètres d'itinéraires cyclables balisés et sécurisés** (routes peu fréquentées par les automobilistes) qui sillonnent le département. Traversant les plus beaux sites creusois, ils donnent aux cyclistes l'opportunité de découvrir le patrimoine culturel, bâti et naturel de ces lieux ayant gardé toute leur authenticité. Tour complet de la Creuse (400 km), véloroutes ou boucles locales vélo plus accessibles à tous, plusieurs formules sont à la disposition des cyclistes, débutants ou chevronnés. Des topoguides sont à votre disposition si vous souhaitez découvrir un de ces circuits.

Un circuit cycloport (n° 5) traverse la commune de Mérinchal: il part du château des Portes à Mainsat, fait une boucle de 51 km et passe par Chard, Mérinchal, Le Montel au Temple avant de rejoindre Mainsat par Mautes

Contacts



06.98.74.19.23 - 06.78.33.97.13
 ccmainstat.evaux.23@orange.fr
 www.ccmainstat.evaux.com



Espace Cycloport Est Creuse
 Circuit N°5 - Chard

BOUCLE LOCALE 40 AU PAYS DE LA SOURCE DU CHER



17 km | Dénivelé positif : 258m | 1h00



DESCRIPTION

Au départ du château de la Moche, partez en balade sur les routes vallonnées de Mérinchal. Par temps clair, les volcans d'Auvergne tout proches sont bien visibles depuis le parcours.

NOS CONSEILS

- Équipez-vous d'un carquois et d'un kit de réparation pour votre vélo afin d'être paré à tout problème.
- Soyez prudents face aux autres usagers de la route et respectez ceux que vous pourriez croiser.
- Prenez à prendre de l'eau. Des points d'eau sont disponibles sur le trajet (voir la carte à l'intérieur).

Télécharger le GPX du parcours



Office de Tourisme Marche et Combraille en Aquitaine
 1 place du marché - 23700 AUZANCES
 Tel: 05 55 67 17 13
 www.tourisme-creuse.com/marche-et-combraille/

LA CARTE

LÉGENDE

- DEPART
- TOILETTES
- POINT D'EAU
- POINT D'INFORMATION
- POINT DE VUE
- CURIOBITÉ
- PARRAINS
- BAR/RESTAURANT
- HAIE DE PLOU-RIQUE

Enfance-Jeunesse



Les Galopins en marche au service des familles

Les Galopins en Marche, association créée en 2011 assure la gestion d'un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) extrascolaire sur Mérinchal et un ALSH périscolaire à Flayat.

L'ALSH extrascolaire est ouvert sur 4 périodes dans l'année: une semaine aux vacances d'Hiver, de Printemps et d'Automne et cinq semaines aux vacances d'Été. Plus de 900 enfants ont fréquenté le centre en 2024, ce qui représente environ 25 enfants par jour, soit pratiquement le double qu'en 2023 (13,5 enfants/jour). Les activités ont été nombreuses et variées avec une sortie chaque semaine (plateau de Gergovie, lac de Vassivière, Loups de Chabrières, ...) et deux mini-camps qui ont eu lieu au Clos d'Arnet (commune de Saint-Pardoux-d'Arnet). Les enfants ont ainsi pu vivre de nouvelles expériences et découvrir la vie en collectivité. À la fin de la période d'été, une petite fête a été organisée avec les familles qui ont pu partager un goûter et un temps de convivialité avec les enfants et l'équipe d'animation. Tous sont repartis contents d'avoir vécu un bel été, prêts à revenir dès que possible.

L'ALSH périscolaire fonctionne à Flayat et accueille des enfants de Flayat, Crocq et

Mérinchal. Des activités variées sont proposées, notamment en partenariat avec les Archers de Flayat (tir à l'arc) et le café de l'Espace. Cet accueil est ouvert à tous les enfants de Mérinchal qui le souhaitent. Une navette permet de les acheminer à Flayat et de les ramener en fin de journée à Mérinchal.

Des activités intergénérationnelles sont également animées par les Galopins en Marche sur Mérinchal: une fois par mois, tous les habitants sont invités pour une demi-journée de jeux et d'animations autour d'un thème (ex: la chasse aux œufs) qui s'achève par un goûter. Les participants, bien que peu nombreux pour l'instant, repartent enchantés de ces temps de partage et de convivialité.

Ainsi, l'association Les Galopins en Marche est un outil d'animation primordial pour les familles de notre territoire.

Si vous souhaitez inscrire vos enfants, n'hésitez pas à prendre contact auprès de

J.Forestier par téléphone au 06-52-39-50-68

ou par mail:

alsh.lesgalopinsenmarche@laposte.net

**Amicale des Sapeurs-Pompiers**

M. Alain DUCHATEAU

Amicale de la Pétanque

M. Philippe FERREIRA

Anciens Combattants

M. Joseph CLUZEL

Association Communale de Chasse

M. Geoffrey GUILHEN

Association des Parents d'Élèves

M. Jérôme MONTEL

Cher en Scènes

Mme Christiane RABASSE

Club des JeunesM. Benjamin CHEFDEVILLE
Mme Sarah DUBOSCLARD**Club de la Source du Cher**

Mme Marie-Laure JAY-MILLE

Comité de Jumelage Franco-Allemand

Mme Marie-Christine CLUZEL

Comité de Loisirs

M. Alexandre LABAS

Groupeement de Vulgarisation Agricole

M. Thierry CLUZEL

Hélios

M. Hervé LEPRETRE

Les Amis du Château de la Mothe

Mme Myriam PEYRAUD

Les Amis du Montaurat

Mme Odile LABAS

Les Békanes de Mérinch'

M. Marc REVEGNOT

Le Bruit de la Source

M. Alexandre LABAS

Les Vieilles Roues

M. Michel VERGNE

M'TONIC

Mme Sylvie CLERMONTTEL

Sur les Sentiers de l'ArtMme Marie-France VEDRINE
M. Jean-Marie DURET**Trisomie21**

Mme Agnès BERGINAT

USSM

M. Alexis WESTRELIN

Amicale des Sapeurs-Pompiers

L'Amicale des sapeurs-pompiers est une association "loi 1901" qui a pour but de resserrer les liens d'amitié et de camaraderie existants entre les membres du centre de secours actifs ainsi que les anciens pompiers.



Sainte Barde 2024



Pour ce faire, l'amicale organise différentes manifestations tout au long de l'année: Concours de pétanque, soirée entrecôtes frites, méchoui, arbre de Noël, Repas de Sainte-Barbe et autres activités.

Cette année nous pouvons noter quelques pe-

tités nouveautés:

- Le samedi 14 septembre s'est déroulé notre après-midi de cohésion. Plusieurs équipes se sont affrontées lors de parties de Laser Game dans le bois des "Mines". La journée s'est poursuivie avec des jeux collectifs et une partie de football afin de creuser l'appétit pour terminer la soirée autour d'un barbecue.

- Le vendredi 20 décembre nous avons participé au Marché de Noël en faisant découvrir un de nos véhicule d'incendie à la population ainsi que son matériel.

Concernant l'activité opérationnelle du centre de secours, celle-ci est stable avec environ 180 interventions sur l'année avec pour principale mission le secours à personne.

Coté effectif nous sommes aujourd'hui 21 sapeurs-pompiers depuis l'incorporation de Léo JARRAUD début 2024 et d'Éloïse GILBERT en novembre dernier. Bienvenue parmi nous.

En cette fin d'année lors de notre cérémonie de Sainte-Barbe le 30 novembre plusieurs d'entre nous ont été mis à l'honneur:

Médaillé

- **Jean Albert POYLO THENARD**

a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon bronze pour 10 ans de service.

Avancement de grade

- **Christophe DEVESSIER** promu au grade de Sergent-Chef

- **Bastien GENDRAUD**

promu au grade de Sergent.

- **Laurent BONIN**

promu au grade de Sergent.

- **Tristan CLUZEL**

promu au grade de Caporal-Chef.

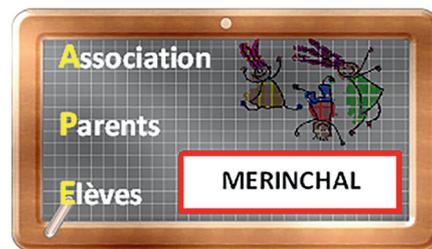
Enfin notre Chef de centre le Lieutenant **Mickaël COSTE** a été promu au grade de Capitaine lors de la cérémonie de Sainte-Barbe Départementale le 26 novembre à Guéret.

Félicitations aux promus.



Après-midi cohésion

Association des Parents d'Élèves (Ape)



Cette année fut encore une belle année pour l'APE, avec différentes manifestations

comme la participation au téléthon, marché de Noël, un repas en février qui a très bien fonctionné, un loto en avril, participation au goûter et jeux pour la fête patronale, halloween...

Nous remercions tous les bénévoles et toutes les personnes qui participent aux différentes manifestations afin que l'APE perdure et puisse "aider" financièrement les projets portés par l'école (comme des voyages, des spectacles, des cadeaux...)

Notre assemblée générale a eu lieu le vendredi 15 novembre 2024 à 20 heures à la salle des associations.

Enfin, nous tenons à remercier également l'équipe pédagogique pour son investissement.

Pour rappel, pour toute question, information, vous pouvez nous joindre via notre adresse mail: ape.merinchal@gmail.com, ou via Facebook sur notre page APE MÉRINCHAL.

À très bientôt,

L'équipe de l'APE



Cher en Scènes

Une expérience théâtrale marquante "Le songe d'une nuit d'été" et un nouveau projet prometteur pour 2025



En 2024, la troupe de Cher en Scènes composée de 6 comédiens a relevé un défi de taille : monter la célèbre pièce Le Songe d'une nuit d'été de William Shakespeare. Ce projet, ambitieux et complexe, a demandé une grande implication de la part de chaque acteur, car tous ont dû tenir plusieurs rôles. La pièce, déjantée et pleine de magie, n'a pas manqué de poser des défis techniques et artistiques. Entre changements de personnages, scènes à l'énergie folle et dialogues subtils, la troupe a dû faire preuve d'une grande polyvalence. La perte de notre professeur, Anne Lemeunier, décédée en cours d'année nous a plongés dans une période difficile. Grâce à l'aide précieuse d'Anabelle Piery qui a accepté de reprendre la mise en scène et à de nombreuses personnes qui nous ont apporté leur soutien en participant au spectacle (régie, souffleur, assistant technique, ...), nous avons pu trouver un nouvel élan et terminer le travail commencé dans un esprit de solidarité et de respect envers la mémoire d'Anne Lemeunier. La première a pu avoir lieu à l'occasion de la fête de Saint-Pierre au mois de juin et plusieurs représentations ont été données dans différents lieux. La tournée s'est achevée à La Métive (Moutier-d'Ahun) le 7 décembre.

Nous remercions également tous nos financeurs (commune de Mérinchal, département, Crédit Agricole) qui nous ont permis d'acquérir quelques éléments de décor.

En 2025, un nouveau projet enthousiasmant verra le jour : un cabaret mis en scène par Annabelle Piery. Ce projet offrira une opportunité unique à ceux qui aiment le théâtre et qui souhaitent s'y investir dans une ambiance conviviale et pleine de bonne humeur. Le cabaret permet à tous de participer, quel que soit son niveau et quelle que soit sa disponibilité. Il suffit d'en avoir envie. Si vous êtes intéressé(e) par l'aventure, n'hésitez pas à nous rejoindre pour vivre cette expérience théâtrale passionnante.

Contact : Christiane RABASSE

Tél. 06-76-60-54-92- mail : cherenscenes@gmx.fr

Club des Jeunes

L'assemblée générale du club des jeunes a été tenue fin décembre 2023



Lors de cette assemblée, le bureau a été renouvelé :

- Présidents : Benjamin CHEFDEVILLE et Sarah DUBOSCLARD
- Vice-présidente : Marjolaine MATHÉLY
- Secrétaire : Manon GEAIX
- Vice-secrétaire : Juliette BROUSSE
- Trésorier : Benjamin VERGNE
- Vice-trésorier : Fabien WESTRELIN

L'équipe compte environ une vingtaine de membres actifs.

Durant l'année, le club des jeunes s'est investi dans différents événements :

Bal du 13 avril

Nuit festive à Mérinchal avec notre bal animé par PARADOX. Très belle soirée grâce à l'implication des membres du club.

Fête Patronale des 28/29/30 Juin

L'été a débuté en festivité comme chaque année avec nos deux bals animés par DJ Lucas lors de la fête patronale.

Cette année, le défilé a repris son format habituel, en déambulant dans les rues de Mérinchal. Pour les membres du club, le thème était le suivant "Personnages de Mario".

Lors du week-end, l'ambiance a encore une fois au rendez-vous.

Barbecue du 13 juillet

Chaque année, les membres de l'association se retrouvent pour partager un moment de convivialité autour d'un barbecue, pour ensuite prendre un bus et poursuivre la soirée au bal à l'étang neuf.

Téléthon

Le club des jeunes a participé à la vente de boissons lors du Téléthon le 7 décembre.

Comité des Fêtes

Mise en Sommeil de l'association

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le samedi 12 octobre, au cours de laquelle seulement 9 personnes étaient présentes, le Comité des Fêtes a décidé de se mettre en sommeil. Cette décision fait suite à la démission de l'ensemble du bureau, sans qu'aucun reprenneur ne se manifeste pour prendre le relais. Si des personnes souhaitent s'impliquer et reprendre les rênes de l'association, nous les invitons à contacter la mairie pour discuter des possibilités. Il est essentiel de préserver la dynamique festive de notre commune, et chaque initiative compte pour faire vivre nos traditions.



Manifestations 2023

Téléthon 2023

Le samedi 9 décembre 2023, le Comité des Fêtes de Mérinchal, en partenariat avec les autres associations locales, a organisé une belle journée au profit du Téléthon. Dès le matin, les visiteurs ont pu déguster de délicieuses viennoiseries lors de notre vente, suivie d'une marche conviviale autour du village, orchestrée par M'Tonic. Les enfants ont également été ravis de participer à un atelier dessin proposé par l'APE, qui a culminé avec un lâcher de ballons.

Cette journée a permis de collecter un total de 586 € pour le Téléthon, sans oublier les 182 € de dons généreusement offerts par des particuliers. Un grand merci à tous pour votre mobilisation et votre soutien !

Manifestations 2024

Pour l'année 2024, le Comité des Fêtes a décidé de se concentrer uniquement sur la fête patronale. En effet, les événements organisés en 2023, tels que le loto, le théâtre ou le concours de belote, ont été décevants en termes de participation, avec à peine une dizaine de participants pour certaines manifestations. Cette situation a pesé sur l'énergie et l'enthousiasme de nos bénévoles, qui consacrent leur temps libre à faire vivre ces moments de convivialité.

Fête Patronale 2024

La fête Patronale s'est déroulée le vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 juin 2024.

Vendredi 28 juin

- Après l'école, les enfants purent s'amuser avec des jeux comme la course à l'œuf, le chamboule-tout et le tir à la corde, accompagnés d'une animation animée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers. Un goûter, organisé par l'APE, fut proposé avec des jus de fruits et des gâteaux.

- En soirée, nous eûmes le plaisir d'assister à un tournoi de foot organisé par l'USSM, suivi d'une représentation théâtrale de la troupe Cher En Scène, qui attira un large public. La soirée se clôtura par un bal animé par le Club des Jeunes.

Samedi 29 juin

Le samedi après-midi s'est déroulé le traditionnel concours de pétanque comptant une soixantaine d'équipes.

Pour le repas du soir, nous avons eu le plaisir de retrouver la Paella, plébiscitée l'année précédente, pour un moment gourmand qui rassembla plus de 200 convives, suivi d'un bal.

Dimanche 30 juin

Le dimanche à midi, le comité avec la municipalité, ont offert un apéritif à l'ensemble de la population sur la place.

L'après-midi a été marquée par la très attendue cavalcade, avec trois chars décorés sur les thèmes d'Astérix et Obélix, Toy Story et Mario Bros. Le Club des Jeunes a participé au défilé ainsi que les Vieilles Roues qui ont sorti leurs magnifiques mobylettes

Pour animer la fête, nous avons eu le plaisir d'accueillir le groupe de percussion "Les Batuqueros" et la Banda des Roches.

De nouvelles Olympiades ont été organisées sur la place, permettant à tous de se divertir, entrecoupées de performances musicales.

La soirée s'est conclue par un concert proposé par les Amis du Château de la Mothe, suivi d'un spectacle de jonglerie de feu, d'une retraite aux flambeaux et d'un feu d'artifice.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces événements, de l'installation au démontage des infrastructures. Votre engagement a été précieux pour faire de notre fête un moment mémorable pour toute notre commune!



Club de la Source du Cher

Depuis l'Assemblée Générale du 5 janvier 2024, notre association a subi quelques modifications.

Tout d'abord, Monsieur LEBAYLE Philippe assurant la présidence depuis janvier 2016, s'est retiré de son poste pour raison de santé.

Monsieur BADIÉ Rémy, demeurant sur la commune de BASVILLE, après longue réflexion a proposé sa candidature pour assurer la pérennité de l'œuvre entreprise par son prédécesseur.

Suite à la réunion du Conseil d'Administration du 9 janvier 2024, le bureau se constituait ainsi:

Président

M. BADIÉ Rémy,

Présidente adjointe
Mme JARY Chantal,

Trésorière

Mme JAY-MILLE Marie-Laure,

Trésorière adjointe

Mme AYMARD Mireille,

Secrétaire

Madame LEBAYLE Odette,

Secrétaire adjointe

Madame BADIÉ Martine.

Membres du Conseil d'Administration

M. ALLEYRAT Robert,
Mme CLERMONTÉ Odette,
Mme GILBERT Françoise,

Mme GILBERT Marie-Paule,
Mme LAURAIN Guylaine,
Mme ROBERT Jeanine,
Mme ROBERT Josseline.

Les activités reconduites sont identiques au planning annuel mis en place. Les jours de rassemblement restent inchangés aux jeudis après-midi.

Les distractions, jeux de société, belote, tarot, mémoire... se terminent par un goûter.

Les animations de 2024 les plus marquées se résument ainsi:

- **Repas de printemps** à la Crémaillère MIREMONT le 7 avril 2024.

- **Conférence sur la sécurité routière** avec la Gendarmerie de GUERET le 16 mai 2024.

- **Voyage à BRIARE** (Loiret) le 8 juin. Ouvrage exceptionnel tant par sa structure que sa vocation, pont-canal faisant partie des monuments historiques.

- **Journée interclubs** avec ANZÊME – St FIEL – St SULPICE le GUÉRÉTOIS le 19 juillet 2024: découverte du

Jardin Lacore à St PARDOUX d'ARNET suivi d'un repas en commun au Clos d'Arnet. L'après-midi fut consacré aux visites du Château de PONTGIBAUD ainsi que du Musée de la Mine et des Vieux outils. Beau moment de partage et d'échange avec ces clubs.

- **Sortie en covoiturage** le 9 août 2024 à THAURON,

visite de l'élevage de bisons puis découverte des gorges du Verger à BOURGANEUF.

- **Escapade Patrimoine** le 7 septembre à TREIGNY (Yonne). Remontée dans le temps et découverte du travail des hommes à l'époque médiévale. Édification du château de Guédelon avec amples explications des divers "œuvriers". Belle leçon d'humilité et de courage en ces temps. Quelle énergie se dégage de ce lieu. Tout le monde est revenu enchanté malgré un temps maussade.

Le repas d'automne se fera le 13 octobre au restaurant "Les 3 Tourtes" à VERNEUGHEOL.

Le goûter des Gâteaux d'Anniversaire se tiendra le 21 novembre.

Le loto qui devait avoir lieu le 17 novembre sera annulé.

Notre repas de Fin d'Année se déroulera le 8 décembre.

Notre club salue la mémoire de Madame RAVEL Josette, décédée en février.

Les sorties effectuées au cours de cette année ont été appréciées par les participants.

L'objectif de notre association demeure identique, réunir et divertir.

Le Président

N.B.: L'ensemble du bureau a été renouvelé le 9 janvier dernier. La nouvelle présidente est Mme Marie-Laure JAY-MILLE.

Les amis du Château de la Mothe

Pour "Les Amis du Château de la Mothe", l'année 2024 s'est articulée autour de 10 rendez-vous

– Le jeudi 21 mars, participation à La Grande Lessive sur l'invitation "Faire des bulles" en partenariat avec La Petite Équipe de Chard, Saint-Bard et son Patrimoine et Le plateau des Arts de Crocq.

– **Le 6 avril**, séance des Contes de la Mère Inchal, la lecture étant cause nationale.

– **Le 14 avril**, sortie des Amis du Château de la Mothe au domaine de Nohant, demeure de George Sand.

– **Le 26 mai**, les 25^{es} Floréales dans le parc du château de la Mothe: marché aux fleurs et aux plantes avec apéritif aux plantes, exposition des enfants des écoles, conférence de Thierry Thévenin "Des plantes pour soigner les plantes", animation enfants autour de la Ludothèque de Jessy, exposition de nichoirs créés par les habitants, démonstration de vannerie, taxis-plantes, tombola et buvette.

– **Le 31 mai**, dans le cadre du festival Coquelicot, l'association en partenariat avec la commune a offert aux enfants des écoles, ainsi qu'aux habitants, un spectacle "Poudre d'escampette" de Nicolas Bourdon et Véronique Pétel. Le spectacle a été accompagné d'un goûter.

– **Le 22 juin**, séance des Contes de la Mère Inchal au cœur du bois Lacheix; trois contes ont été lus "Les



rochers chantants" écrits par Tiphaine Laurent et Yoann Bit-Monnot, "Rikiki Katouba" et "La cabane aux histoires" écrits par Christiane Rabasse. Entre les contes, promenade-découverte du bois pour petits et grands.

– **Le 30 juin**, concert à l'église avec le duo de guitaristes Hervé Krief et Baptiste Poncelet dans le cadre de la fête patronale.

– **Le 20 juillet**, mise en place d'une buvette avec confection et vente de pâtisseries maison pour accompagner le festival Jazz à La Sout.

– **Du 28 juillet au 11 août**, exposition Irène Morgadinho, estampes de feuillages, encres sur papier de Chine, kakémonos pour un très bel accueil du public.

– **Le jeudi 17 octobre**, retour de La Grande Lessive sur l'invitation "Pareil/Pas pareil".

– **Du 18 au 27 octobre**, les 32^{es} Automnales avec en invité d'honneur le dessinateur-peintre Denis Bregnon. Le 18 octobre, soirée slam avec Les Troubadours Jehan et

Laurent; le 20 octobre, vernissage de l'exposition; le 22 octobre, atelier gravures à l'intention des enfants en partenariat avec Les Galopins en Marche; le 23 octobre, concert avec le Rive Gauche Quartet; clôture et remise des prix le 27 octobre.

– Action sur le patrimoine: poursuite du projet de création d'une vitrine sécurisée, en collaboration avec la commune et le relais paroissial, pour l'église Saint-Pierre de Mérinchal afin de rendre visible au public un ensemble d'orfèvrerie tout en assurant la sécurité des objets. Pour la première phase du projet, l'association a fait un don de 1200 € à la commune en complément de la restauration des objets qui a bénéficié d'une subvention des fonds européens Leader à hauteur de 80 %.

Info plus au 05 55 67 20 38 ou acm23@laposte.net

Bureau

Myriam Peyraud (présidente), Jean Triolet (vice-président), Josiane Mallaure (trésorière), Christiane Mandon (trésorière-adjointe), Marie-France Védrine (secrétaire) et Marie-Claude Mathieu (secrétaire-adjointe).



L'audace du papillon



Frédérique Lemarchand et Alain Larrivé

Le Théâtre Hélios continue de promouvoir la beauté, d'offrir aux artistes un espace d'expression privilégié et de présenter des spectacles professionnels de qualité.



Colonies culturelles

Retour en images sur une année riche en moments de grâce, d'émotions, de rires et de poésie.



Contes sous le baobab



Incognito

Théâtre Hélios

Marlanges
23420 Mérinchal
www.theatrehelios.fr
contact@theatrehelios.fr
[www.facebook.fr/
theatrehelios](https://www.facebook.fr/theatrehelios)



Festival Mas Musici



Puisque tu pars



Le chœur des Roches

Le théâtre Hélios a reçu en 2024 plus de 3700 spectateurs et nous avons affiché complet presque à chaque date. Au total, cette année : 24 spectacles proposés (27 représentations), 4 sorties de résidence et plusieurs soirées "poésie musicale".

L'association a organisé deux colonies culturelles avec hébergement pour des jeunes de 7 à 15 ans :

- Du 20 au 27 juillet - Écriture spontanée, théâtre et chant pour 24 jeunes
- Du 5 au 9 août - Écriture, astronomie, arts plastiques et activités de plein air pour 14 jeunes

La prochaine colonie culturelle avec hébergement se déroulera du 5 au 12 juillet 2025.

Soutenu par la DRAC, le théâtre Hélios a aussi accueilli 4 compagnies artistiques en résidence de création, en privilégiant les compagnies néo-aquitaines.



En 2024, notre bilan financier, malgré notre succès et les nombreux adhérents (plus de 150), est malheureusement encore une fois déficitaire. Nous avons des difficultés à être plus soutenus par les organismes publics, malgré l'important travail de diffusion culturelle que nous réalisons sur notre territoire.

C'est grâce au soutien des mécènes locaux comme Vitanutrition, le Crédit Agricole Centre France, le Restaurant Les Soleils, la SARL Viva Construction Bois de Létrade, les entreprises Raynoird et Secal, que nous pouvons faire vivre notre petit théâtre rural : un grand merci à eux.

Merci aussi à la DRAC et la Région Nouvelle-Aquitaine, au Conseil Départemental, à la DSDEN et à la CAF de la Creuse, à la commune de Mérinchal et à l'OARA...

Heureusement, les bénévoles aussi donnent toujours régulièrement de leur temps et de leur savoir-faire pour prendre en charge la recherche de spectacles, la gestion, la billetterie, le ménage, l'accompagnement des artistes, l'encadrement des jeunes, l'affichage, la tenue du site web, etc.

Nous sommes heureux de vous annoncer que la programmation 2025 est prête. Notre présentation de saison aura lieu le samedi 1^{er} mars 2025 à 17h et sera suivie d'un concert de Gabriel Saggio trio.

Un spectacle festif de danse sera proposé dès le vendredi 28 février 2025 à 18h30 : "C'est la Vida" de la compagnie De Fakto.

**Une belle
saison nous
attend : nous
proposerons
24
spectacles
de février à
décembre.**

**Soyez les
bienvenus !**

Réservations spectacles

au 05 55 66 10 78

ou par courriel à

admin@theatrehelios.fr

Les Amis du Montaurat

Fête de Saint-Jean et concours de sculptures au programme

Les Amis du Montaurat ont organisé leur fête de Saint-Jean le 22 juin 2024.

Cette année encore, pains, viennoiseries et pâtés de pommes de terre ont été confectionnés par nos apprentis boulangers.

Un atelier "Apprendre à faire soi-même" était proposé pour animer la matinée. Une dizaine de personnes ont ainsi pu apprendre à faire de la lessive à base de lierre, un baume respiratoire ou des pastilles pour lave-vaisselle dans une ambiance chaleureuse et sympathique.

Pendant ce temps, les visiteurs, pour la plupart des habitués, venaient s'approvisionner en pain ou en pâté de pommes de terre tout en buvant un café à la buvette.

La matinée s'est achevée dans la bonne humeur autour de l'apéritif offert à tous



Chaque année, les Amis du Montaurat chauffent le four pour cuire pain, viennoiseries et pâtés de pomme de terre.



ICI ET MAINTENANT d'Anaëlle DUSSIN a remporté le Prix du Public

Les Amis du Montaurat ont renouvelé le concours de sculptures à partir du bois du vieux tilleul terrassé par une tornade en 2020.

Une dizaine d'œuvres ont été exposées pour les Journées du Patrimoine, les 21 et 22 septembre 2024. Le temps exécrable de ce week-end n'a pas permis d'avoir de nombreux visiteurs mais la qualité des œuvres et l'enthousiasme des artistes ont permis de vivre un moment riche en échanges à l'occasion du vernissage.



Hou! Hou!
de Marie-José AVIT



Le Randonneur
par Les Albizias

CONTACT

lesamisduMontaurat@gmail.com
06-83-05-11-88

Le Bruit de la Source

Une nouvelle édition pour le Bruit de la Source

Cinq ans jour pour jour après la première édition qui avait réuni 2000 personnes autour de Gauvain Sers, Piphoh et 47 ter, une seconde édition du Festival du Bruit de la Source a eu lieu le samedi 3 août 2024, sur une place entièrement rénovée.



C'est dans la bonne humeur que les 60 bénévoles de cette édition ont organisé un concert en quatre parties :

- Palm Beach News: groupe lyonnais, une ballade aux accents nature, un tempo rock des années 70,
- NYV: compositrice et interprète franco-marocaine-italienne qui accompagnée de sa guitare, joue avec les mots,
- et le retour tant attendu de Piphoh: l'artiste qui a fait l'Olympia, et qui nous a fait voyager dans un monde sans frontière sur des textes empreints de messages,
- Elcoz: jeune artiste clermontois, pure produit de l'univers numérique, pour une musique entraînante, pop, rap, indie.

Une belle soirée qui s'est terminée jusque tard dans la nuit avec un DJ BigMicke, et qui a révélé également des talents de chanteurs locaux, Tout avait été prévu pour régaler les 250 festivaliers du jour: les commerçants de MÉRINCHAL, 'Drôle de Damas' 'Martial Burger' PIZZA POP, et 'La Praline des Combrailles'



Les Békanes de Mérinchal'



2024

L'association "Les Békanes de Mérinchal'" poursuit sa route sous la présidence de Marc REVEGNOT aidé des membres du conseil d'administration.

Fort de 29 membres le club moto a organisé comme chaque année de belles sorties passionnantes et enrichissantes,

Les objectifs en groupe solidaire sont la découverte de lieux remarquables en privilégiant les routes sinueuses et pittoresques qui y mènent,

Un planning annuel des sorties est élaboré en début d'année par les suggestions des adhérents.

Chaque 1er dimanche du mois une sortie généralement de 200 à 300 kilomètres est fixée et selon les aléas climatiques elle est réalisée ou reportée sur un autre week-end.

Deux voyages toujours à moto bien entendu sont organisés également sur une durée et une distance plus importantes. Ces voyages en déplacement de 15 à 20 motos en duo ou solo sont très appréciés, ils renforcent

également la cohésion du club dans la poursuite de ses objectifs. Durant ces déplacements nous faisons connaître notre belle région et les atouts de son territoire.

Selon leurs disponibilités les membres assistent aux manifestations locales et les soutiennent par leurs dépenses sur les repas, buvette, tombola ou achats divers,

Le président remercie le conseil départemental de la Creuse ainsi que la municipalité de Mérinchal pour leurs divers soutiens.

Merci à tous pour tout !

Contacts mail

mrevegot63@gmail.com
ou
lesbekanesdemerinchal.23@gmail.com



USSM



La saison dernière a été pleine de rebondissements pour le club Mérinchois

En effet, une transition importante s'est opérée au sein du club, avec une nouvelle présidence, un nouvel entraîneur pour l'équipe fanion et plus de 15 arrivés au sein de l'effectif. Dans la difficulté sur le plan sportif, c'est tout le club qui s'est montré solidaire pour sauvegarder les 3 équipes seniors masculines à leur niveau. De leur côté, les féminines ont réalisé une très belle saison, et renforcent d'année en année, le lien fort qui les unit entre elles

Victoire contre Saint-Agnant-de-Versillat en championnat

Saison 2023/2024

L'équipe féminine a porté les couleurs de l'USSM jusqu'en finale de la Coupe de la Creuse, s'inclinant aux tirs-aux-buts, après être revenue au score (3-3) dans un match de qualité. Soutenues par une quarantaine de supporters de la Source du Cher, elles ont fait honneur à leur maillot et continuent de s'imposer comme une des meilleures équipes féminines du département. De plus, elles ont remporté la Coupe de la Creuse de Futsal durant l'hiver dernier, puis finissent à la deuxième place du classement de la première division départementale.

Équipe fanion

L'équipe fanion réalise une saison moyenne en terminant 6^e de 1^{re} division départementale tandis que l'équipe réserve s'est maintenue in-extremis et se place à la 10^e place de leur championnat. Enfin, l'équipe C termine 8^e à l'issue de tous leurs matchs (brassages confondus) et s'est montrée solidaire malgré une saison en dent de scie, avec de longues périodes sans jouer (météo difficile).

Une légende du club nous a quitté en mai dernier, en la personne d'Alain Pradeux. Ancien joueur et dirigeant du Club, il aura marqué son époque et apporté une vision pertinente pour permettre à l'USSM d'être le club familial qu'il est encore aujourd'hui.

Manifestations 2024

- Soirée Choucroute entre les membres du club
- Soirée Raclette avec plus de 120 invités
- Tournoi Fifa au Château de la Mothe
- Tournoi amical pour la Fête à Mérinchal

Il est important de remercier et de souligner le travail conséquent des anciens membres du bureau. Jérémie Laporte qui a été co-président pendant 2 années, et qui a insufflé des idées nouvelles dans le fonctionnement du club. Vincent Chefdeville, homme de l'ombre, qui n'a pas compté ses heures pour faciliter la vie des encadrants et des joueurs.

Francis Uliana, ancien président d'honneur et fervent supporter depuis des décennies. Laurent Colombier, entraîneur de l'équipe fanion pendant 4 années. N'oublions pas les joueurs emblématiques de l'équipe première qui ont tiré leur révérence cette année.

Actualités 2024-2025

La période estivale a été décisive dans la construction d'un nouveau projet pour les "Verts et Blancs". D'abord, après le départ de ces nombreux dirigeants, il a fallu créer un nouveau bureau. Désormais, c'est Alexis Westrelin, coach de l'équipe féminine, qui est à la tête du club. Soutenu par un noyau fort, c'est dans une logique d'auto-gouvernance que le club va être géré cette saison. Sur le plan sportif, le retour de Jean-François Charpentier comme entraîneur de l'équipe première marque un événement important. Ayant un projet long terme, ancré sur la volonté de développer un football de possession, les têtes fortes du club se sont activées pour signer plus de 15 joueurs (ses) l'été dernier. Les coaches Gilles Gomot et Ludovic Ratinet restent en place pour encadrer les équipes réserves. Félicitons enfin Monsieur Daniel CHEFDEVILLE pour la remise de la médaille d'argent "Bénévoles Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine" et ses 16 ans en tant que trésorier. MERCI Dany!

Merci à Jérémie Lagorsse, ailier supersonique, Robin Leclercq, force tranquille devant l'adversaire, ainsi que Yo Paulaeck gardien de l'équipe fanion depuis 1996, enchaînant 21 saisons en ligue et co-président durant dix ans.



M'Tonic



M'TONIC propose cette année encore diverses activités

COURS DE GYM

Tous les mardis soirs
1^{re} séance à 18 h 00
2^e séance à 19 h 00

COURS DE ZUMBA

Séance à 20 h 15 (durée 1 h)



COURS DE HATHA-YOGA

Mercredi de 19 h 00 à 20 h 30

COURS DE YOGA SUR CHAISE

Jeudi de 10 h 00 à 11 h 30

Marches engagées organisées chaque année par M'TONIC

Nous avons le plaisir d'organiser deux marches contre le cancer :

* octobre rose, cancer du sein

* Mars bleu, cancer colorectal

en présence des représentantes de la Ligue contre le cancer (Comité Creuse) et de la clinique de la Croix Blanche qui ont fait une Sensibilisation au dépistage, ont donné des témoignages, des informations, et ont pu échanger avec les personnes présentes. Elles ont également proposé la prise de rendez-vous pour des mammographies.

Cette année, le Club de Foot Local s'est associé à octobre rose en organisant un match amical entre l'équipe féminine de Mérinchal et celle de Saint-Priest-des-Champs.

Cette association a permis de récolter 764 € (participation marche, dons, achats).

Merci à toutes et à tous.
Prochain rendez-vous en Mars!!!



Renseignements

Sylvie CLERMONTEL
06 68 71 11 73

Geneviève GEaix
06 47 12 09 05

Sur les sentiers de l'Art

L'association a été créée en 2016. Ses objectifs sont d'animer, organiser et soutenir des activités artistiques.

En 2024, l'association a été présente

- Aux 32^{es} Automnales organisées par "Les Amis du château de la Mothe" à Mérinchal.
- À Mérinchal, pour l'animation d'ateliers de modelage en juillet/août et de gravure à la pointe sèche en octobre auprès des "Galopins en Marche".
- À St Georges-Nigremont.
- Dans une galerie de Sarlat.
- Aux "Ateliers Sur Cour" à Aubusson.
- À la Galerie Thuillier à Paris
- À la 32^e rencontre d'artistes et artisans à Charroux 03
- Au 45^e salon international au Puy En Velay 43
- Au salon Nature au bout des doigts à Theix 63
- Au salon d'automne de Mozac 63
- Au marché de Noël de St Étienne des Champs 63



Jean-René Carcouët dans son atelier

Marlanges - 23420 Mérinchal
06.44.86.05.98 06.73.47.60.21
06.81.25.17.83

FNACA

Fédération Nationale
des Anciens
Combattants.
Algérie, Maroc,
Tunisie



Nous avons le plaisir, depuis cette année, de compter sur un nouveau jeune porte-drapeau, Marques Corentin, qui a bien voulu seconder Lucien Gigot à qui on remercie d'avoir été présent jusque-là.



Cette année, la FNACA de Mérinchal a participé aux cérémonies suivantes:

À Mérinchal,

- le 19 mars. (Cessez le feu en Algérie)
- le 8 mai. (Armistice de la guerre 39-45)
- le 18 juin. (L'appel du Général de Gaulle)
- le 11 novembre. (Armistice de la guerre 14-18)

Nous tenons, par ailleurs, à remercier les enfants des écoles et leurs maîtresses pour leur intervention par une chanson, très bien choisie, de Florent Pagny, "Le Soldat" pour la cérémonie du 11 novembre. Ce fut un moment très émouvant. MERCI.

À St Marc à Frongier, le 15 juin, pour l'inauguration d'un lieu de mémoire.

À Roussines, le 28 juillet, pour le massacre de Roussines le 27 juillet 1944.

À Ste Feyre, le 28 octobre, pour le 50^e congrès de la FNACA.

Nous remercions la municipalité pour la subvention annuelle et les vins d'honneur offerts en fin de chaque cérémonie.

Je ne peux conclure ces quelques lignes sans remercier à nouveau la municipalité mais aussi les Sapeurs-Pompiers, présents en nombre à chaque fois ainsi qu'à toutes celles et ceux qui nous ont honorés de leur présence et encore MERCI aux enfants des écoles et leurs maîtresses.

Le Président,
Joseph Cluzel

Les Vieilles Roues de la Source du Cher



LVR avec Mme la préfète

Cette année 2024 a été forte d'événements et de sorties pour notre club

LVR par sa notoriété est beaucoup demandée par d'autres associations, communes, etc., pour des défilés, des expositions

21 janvier assemblée générale, et présentation des sorties pour l'année 25 sorties au programme

Nous recherchons un local (grange, hangar etc..) Mais aussi des vieilles voitures, mobylettes, tracteurs, même en état d'épave

Notre activité de l'année 2024

Fabrication d'un trophée LVR

7 avril: Expo de voitures à Rougnat

14 avril: 1^{er} rallye touristique LVR

Jeu d'adresse en électrique

Jeu d'adresse en voiture

5 mai: 4^e sortie 2 roues plus de 100 km dans les Combrailles

19 mai: Expo mobylettes à Queuille 63

2 juin: Balade voitures visite du musée mobylettes à Treignat (03)

30 juin: fête à Mérinchal défilé de mobylettes

10 juillet: Tour de France à Dontreix

14 juillet: Expo et défilé à



Visite surprise à notre ami Stéphane



Repas de fin d'année Chancelade

Aubusson

27 juillet: visite surprise à notre ami Stéphane

3 août: expo défilé balade à St Priest des Champs 63

15 août: défilé et expo à Montaigut-en-Combraille

25 août: 5^e virée en deux roues

1er septembre: Balade et expo à st Junien la Genête

1^{er} septembre: Balade, expo et défilé à Dontreix

8 septembre: LVR en fête 4^e édition. Plus de 120 voitures dans la journée, 23 Mobylettes, 19 Tracteurs

15 septembre: Expo et défilé à St Beauzire

21 septembre: Expo dans la cour d'honneur de la préfecture de la Creuse, LVR avec Mme la préfète

28 septembre: expo à Condat-en-Combraille

6 octobre: Démonstration de labour à la valette

27 octobre: Balade à Saint-Pardoux-Mortierolles

9 novembre: Epoqu'auto Lyon

14 décembre: Repas de fin d'année Chancelade

Contact

associationlesvieillesroues@gmail.com

Tel .06 75 36 30 00 / 06 31 51 46 96

Une envie de nous rejoindre pour participer ou devenir membre n'hésitez pas

facebook: Les Vieilles Roues de la Source du Cher
Mérinchal 23

Vie associative



Fabrication d'un trophée LVR



Expo mobylettes à Queuille



Expo et Défilé à Montaigut



Jeu d'adresse en voiture



Démonstration de labour à Valette



LVR en fête 4^e édition



Expo de voitures à Rougnat



Expo dans la cour d'honneur de la préfecture de la Creuse



LVR en fête 4^e édition



5^e Virée en 2 roues



LVR en fête 4^e édition



Musée de mobylettes à Treignac



Fête à Mérinchal défilé de mobylettes



Expo et Défilé à Aubusson



Expo et Défilé à St Beauzire



Tour de France à Dontreix



Balade à Saint-Pardoux-Mortérolles

APSC Mérinchal



Effectif de la saison 2024

Sénior féminines : 7
 Sénior masculins : 23
 Vétérans féminines : 1
 Vétérans masculins : 12
 Juniors féminines : 1
 Juniors masculins : 1
 Cadets féminines : 0
 Cadets masculins : 1
 Minimes féminines : 0
 Minimes masculin : 0
 Benjamins féminines : 0
 Benjamins masculins : 0
 Soit un total de 46 licenciés
 2 joueuses féminines classées en promotion,
 1 joueur masculin classé en promotion,
 4 joueurs masculins classés en honneur.

L'ensemble du club de Mérinchal est classé 8^e au niveau départemental malgré un effectif restreint.

Activités 2024

a) Concours

Toujours la bonne humeur et la présence des jeunes de la commune pour le trophée des amis qui en fait un incontournable rendez-vous de la fête. Par contre les différents

concours semi-nocturne n'ont pas remporté le succès escompté, ce qui remet en question l'éventuelle reconduction de ce genre d'événement.

b) Championnat hivernal

Les féminines ont fait l'apprentissage du niveau supérieur malgré leur application, elles n'ont pas réussi à se maintenir au niveau régional. Les obligations professionnelles de nos féminines font qu'il n'y aura pas d'équipe engagée en 2025.

FORTUNE DIVERSE POUR LES MASCULINS

Les équipes 1 et 2 descendent de division, des effectifs trop limités

et des départs vers d'autres clubs ne permettent pas de reconduire l'équipe 1 comme elle était composée. C'est donc avec regret que nous voyons disparaître une équipe du championnat hivernal, seules 2 équipes repartiront en 2025.

Équipe coachée par Yannick évoluera en 2^e division, tandis que l'équipe de Florian reste en 5^e division.

Pour sa 14^e année de suite en 1^{re} division l'équipe vétérans est vice-championne! **FÉLICITATIONS**

c) Coupe de France

Une équipe engagée cette année

d) Coupe de la Creuse

FÉLICITATIONS!

L'équipe 3 a remporté la consolante. Très bon résultat et bravo à tous les joueuses et joueurs qui ont participé tout au long de cette coupe.

Activités 2025

Organisation du concours de la fête. Peut-être un semi-nocturne au mois de juillet

Remerciements à la mairie pour l'entretien du terrain.

Remerciements à tous nos sponsors.



MMXXIV, année olympique

Quels points communs, se demanderont certains, peut-il y avoir entre Mérinchal et les J.O. ?

Première réponse possible: René GARRET (1921-2016), pour ses airs composés à l'occasion des Jeux d'hiver d'Albertville en 1992.

Mais il existe aussi une autre réponse, moins connue je pense.

Demandez donc à nos compatriotes Pierrot CHAUMEIX, Lucien GIGOT, Dédé CHAFFRAIX, Dédé FAURE, ou Jean-Claude PERRIER: ils ont côtoyé sur les bancs de l'école de garçons de Mérinchal un futur grand champion, Daniel REVENU... La preuve en photo!

(Daniel REVENU, coiffé d'un béret, est assis au premier rang, à droite de la pancarte.)

En effet, ce dernier, né à Issoudun (Indre) en 1942 et décédé à Melun en janvier de cette année 2024, a vécu à la gendarmerie de Mérinchal entre 1946 et février 1949, car son père, Ernest REVENU, y avait été affecté comme chef de brigade.

Il avait deux sœurs, toujours en vie:

- Josette (née en 1935), qui a aussi "usé ses fonds de culotte" sur les bancs de l'école de Mérinchal, avec Paulette FAUCHER (BOUSSANGE), Nicole CHAFFRAIX (TERRASSE), ou Claudette GARRET et a même "fait sa communion" dans notre église en 1947.

- Et Colette (née en 1944), future championne, comme son frère, puisqu'elle a été sélectionnée avec lui pour les Jeux Olympiques de Tokyo, en 1964, dans l'équipe d'escrime.

C'est après leur départ de Mérinchal que Daniel et Colette ont commencé à pratiquer le fleuret à l'âge de sept ans, à Melun. Leur père y avait été nommé, en février 1949 comme Maître d'armes à l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale, et, dès



(Daniel REVENU, coiffé d'un béret, est assis au premier rang, à droite de la pancarte.)

novembre 1949, il y a fondé le Cercle d'escrime.

Champion de France senior par équipe dès 1961, Daniel décroche ensuite un palmarès si exceptionnel qu'il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur, et que le Général de Gaulle lui serre la main à deux reprises.

Lors de ses obsèques, en janvier dernier, son frère d'armes Frédéric Pietruszka (Président d'honneur de la FFE) lui a rendu hommage en ses termes:

"Daniel Revenu a mené l'une des plus longues carrières du fleuret français. Double médaillé de bronze à Tokyo en 1964, il a participé à quatre Jeux Olympiques décrochant une médaille à chaque fois pour un total de six, dont l'or par équipes à Mexico en 1968. Pilier du Cercle d'Escrime de Melun, formé par son père, le Maître Ernest Revenu, il a été de nombreuses fois champion de France par équipes de 1961 à 1978, vainqueur à cinq reprises de la Coupe d'Europe des clubs, vice-champion du monde individuel en 1965, champion de France en 1963 et en 1974.

Maître d'armes, auteur d'une approche pédagogique nouvelle résumée dans "Escrime et Éducation" et "Initiation à l'escrime", Directeur technique national adjoint, puis Directeur technique national de la Fédération Française d'Escrime, il a terminé sa carrière professionnelle comme Directeur adjoint de la Fédération Nationale du Sport Universitaire. Toujours respectueux des autres, homme simple, humble et discret, Daniel Revenu aura marqué de son empreinte l'escrime, mais

également tout le sport olympique français. C'est un grand Monsieur qui nous quitte".

Quant au Cercle d'escrime de Melun, s'il a acquis une stature internationale, c'est grâce à son fondateur, notre ancien brigadier de gendarmerie, Ernest REVENU (1910-1999). C'est en effet lui qui, passionné d'escrime, a initié des cours gratuits au sein des écoles de sa nouvelle commune et rendu cette discipline accessible aux enfants de neuf ans, alors que la norme était de quatorze ans.

Excellent éducateur, il savait détecter les talents et former des champions, ce qui lui valut le surnom de "sorcier de Melun"! Et c'est bien sous son impulsion que le Cercle d'escrime de Melun n'a jamais cessé, depuis 1960, d'aligner les victoires en Coupe d'Europe, aux Championnats de France, aux Championnats du monde et aux Jeux Olympiques.

En son hommage, depuis 1999, la nouvelle salle du complexe sportif de la Motte aux Cailles, à Melun, porte son nom. Il existe aussi un Challenge Ernest REVENU.

Un petit clin d'œil à nos quelques compatriotes exilés en Seine-et-Marne!

Philippe QUIGNON-RICHARD



Général de Gaulle félicitant Jacky Courtillot, Colette et Daniel Revenu

Il y a cent ans

(Suite du numéro 43: Affaire Marius Gounaud)



La séance s'est ouverte à Paris, à 9 heures, sous la Présidence de M. Blondeau, assisté de M. Jousset, Juge, M. Béguin Avocat Général, M. Chatroux Substitut. Me Villeneuve est assis au banc de la défense.

La salle est archi-comble, l'affaire avait fait grand bruit dans la capitale.

Marius écoute attentivement la lecture de l'acte d'accusation.

L'accusé était employé comme garçon de restaurant, mais ne travaillait que rarement, vivant surtout des subsides maternels et des générosités de son oncle et de sa tante, M. et Mme Boissière, concierge à Paris, rue de Constantine. Le 16 août 1921, l'accusé alors à court d'argent tue son oncle Léon Boissière âgé de 52 ans pour le voler. Le crime accompli, l'accusé attend que le cadavre ne saigne plus, l'emballage dans une malle en osier qu'il

charge sur une auto avec l'aide du chauffeur Edmond Duthoit. Comme celui-ci trouvait le paquet lourd, l'accusé se permit cette plaisanterie: - "On pourrait demander au Sergent de ville de nous aider!". La malle est mise à la consigne de la gare de Lyon. C'est la grande noce avec l'argent de son oncle, il sut mettre à profit son crime, il prit tout ce qu'il trouva dans la loge, 11000 francs en argent, des titres, les livrets de caisse d'épargne. Puis vient la découverte du cadavre dans les circonstances que l'on connaît. Le lendemain matin, la police trouve des traces de sang sur le parquet de la loge de M. Boissière, qui permit d'aiguiller la police sur l'hypothèse d'un assassinat et non d'un accident décrit par l'accusé. L'enquête ouverte aussitôt recueillit les déclarations de deux commissionnaires MM. Salle et Benin, qui vinrent déclarer qu'un inconnu leur avait demandé de venir retirer une malle de viande avariée à la gare de Lyon. L'accusé fut arrêté à la gare comme il venait prendre livraison du funeste colis.

L'accusé a déjà été condamné à huit mois de prison pour recel et port illégal de décorations et d'uniformes.

- "J'avais droit à l'uniforme, conclut Marius, j'étais soldat de 2^e classe".

- "Oui, mais pas droit aux cinq décorations que vous portiez", riposte le Président.

Durant l'audience Marius nie tous les faits qui lui ont été reprochés, mais les preuves

accablantes à son sujet pleuvent de partout, il sera obligé de se rendre à l'évidence.

Marius avoue courageusement avec un calme incroyable, pendant tout son procès son attitude resta la même. Il reconnaît son forfait mais contestera la préméditation. Lors de l'interrogatoire, il exprima de nombreux regrets comme celui de n'avoir jamais eu l'intention de tuer son oncle, qu'il considérait comme un père. Il ajouta, qu'ayant fait la fête avec ses amis, il n'avait plus d'argent, alors qu'il avait projeté de partir à l'étranger.

- "J'étais venu demander à mon oncle, dit-il une capote pour la vendre. Je n'avais pas l'intention de le tuer. Je fus exaspéré par ses reproches. Je suis devenu violent et irritable, machinalement, je sortis mon revolver qui n'était chargé que d'une seule balle, le coup est parti et mon oncle tomba. J'ai agi comme dans un rêve". Et conclut froidement: - "Je regrette ce que j'ai fait, je le regrette énormément".

C'est ensuite le défilé des témoins:

Les docteurs Xavier Vallon et Marie Rogues de Fursac, déclarent que l'accusé est pleinement responsable. Mme Marguerite Boissière, veuve de la victime, vient en deuil, raconter la jeunesse déréglée de son neveu.

- "Mon pauvre ami, lui dit-elle, si tu avais suivi nos conseils, tu ne serais pas ici".

- "On entend ensuite Mlle Boissière, fille de la victime".

- "Puis, M. Chaumette, concierge de la maison voisine de chez M. Boissière".

- "Et Mlle Madeleine Mousard, l'amie à Marius".

Toutes les dépositions n'apportèrent rien de nouveau et Marius les laissa passer sans contester.

Après un rigoureux réquisitoire de M. Béguin, l'Avocat Général, qui demanda la peine capitale, vint la plaidoirie de Maître Villeneuve. Son Avocat, soutint la thèse de l'accident, et demanda aux membres du jury d'être plein d'indulgence à l'égard de son client.

Mais les tribunaux de droit commun de l'époque sont impitoyables envers les criminels.

Après 30 minutes de délibération du jury, le verdict tombe!

Marius est accusé de vol et de meurtre avec préméditation, en cette fin de journée d'automne, un enfant de Mérinchal est condamné à la peine de mort.

Marius fera une demande de Pourvoi en Cassation, mais le 14 décembre 1922, la Chambre Criminelle de la Cour de Haute Juridiction a rejeté sa demande de recours.

Après avoir passé un court séjour dans la prison de Saint-Lazare, il fut transféré à la prison de la Santé. Et le mercredi 24 janvier 1923, de très bonne heure : M. Cord, Avocat Général ;

M. Chatrou Substitut; M. Jouselin Juge d'Instruction; le docteur Paul et M. Guillaume commissaire de police, son défenseur Me Villeneuve; le Directeur de la prison M. Bloquet; ainsi que l'aumônier de la Santé, l'abbé Berthaut et plusieurs policiers, vinrent réveiller Marius dans sa cellule, moment crucial pour

lui qui n'avait pas été prévenu du jour de son exécution.

Après la toilette, Il se confessa auprès de l'aumônier, puis il se livra aux aides du bourreau, où on lui coupa les cheveux au niveau de la nuque, ainsi que le col de sa chemise.

Il demanda à écrire deux lettres, l'une à sa mère et l'autre à son amie Mado.

À la première, il demanda de réclamer son corps, et il écrivit à la seconde combien il regrettait de ne pas avoir mieux suivi ses conseils: - "Si je t'avais écouté, dit-il, je ne serais pas là où je suis actuellement!".

On lui proposa le dernier verre du condamné, mais Marius demanda du café, comme il n'y avait pas à la prison, les gardiens accoururent chercher une tasse de café au débitant voisin, puis il ingurgita cinq verres de rhum et fuma plusieurs cigarettes.

Avant de monter dans le véhicule cellulaire, Marius salua tous les Magistrats présents pour son exécution, puis durant le parcours qui allait le conduire Boulevard Arago près de Montparnasse, dans le XIVe Arrondissement, où les exécutions étaient publiques à l'époque, il s'entretint longuement avec l'aumônier. Il lui demanda de dire à la presse comment c'était déroulé sa dernière heure, ce que l'aumônier fera.

Marius était assez décidé lorsqu'il descendit du fourgon, l'Avocat Général impressionné par le calme que faisait ressentir ce jeune Creusois, lui exprima une certaine sympathie à son égard, lui dit: - "Je vous recommande beaucoup de courage!".

- "Ne craignez rien répondit

Marius, je suis un homme du siècle!".

L'aumônier impressionné également, l'embrassa et lui dit: "Au Revoir cher ami, au Revoir!".

Marius avança vers l'échafaud avec un courage remarquable, pendant qu'il était attaché sur la planche à bascule de la guillotine, par le bourreau (Anatole Deibler), derrière lui l'aumônier prie: Et entraîné par les aides, Marius dira alors: - "Au revoir Monsieur l'aumônier!". Et au moment où le couperet allait tomber, il s'écria encore d'une voix forte: - "Au revoir maman!". Il était 7 heures 02 du matin.

Ainsi s'achève cette triste affaire qui avait fait la Une des journaux de l'époque et déchiré toute une famille. Il ne s'agissait probablement que d'un malencontreux accident. Marius n'avait certainement jamais eu l'intention de tuer son oncle, mais son comportement après ces événements tragiques, l'a mis dans une situation criminelle irréparable. Son corps fut inhumé dans le carré des condamnés à morts du cimetière d'Ivry pour une durée de cinq ans, puis exhumé par sa famille et transporté dans le cimetière de Mérinchal, où maintenant il y repose.

Une bonne partie de cette histoire me fut contée par ma grand-mère qui habitait à Paris à cette période, elle avait assisté à son procès qui l'avait beaucoup marqué d'ailleurs, une autre partie me fut rapportée par Monsieur Marc Lionet le demi-frère de Marius, et enfin quelques extraits des Archives de la Cour d'Assises de la Seine.

Coloriage



Les mots cachés

X	H	S	T	I	L	L	E	U	L	U	P	G	U	A	E	L	U	O	B
O	N	S	C	U	D	F	P	R	U	N	I	E	R	H	S	A	P	I	N
E	I	O	A	H	P	B	S	N	H	P	R	I	M	E	V	E	R	E	Z
I	C	R	E	Y	A	R	O	A	I	M	N	E	D	S	E	R	P	Y	C
L	R	M	R	A	U	R	E	U	E	P	Q	S	R	X	R	O	R	E	G
L	E	E	E	S	I	H	M	L	R	C	S	E	O	L	E	Z	E	L	O
E	Y	R	I	E	A	Z	T	E	E	R	I	E	U	N	I	L	I	B	R
T	O	P	S	N	R	P	L	R	U	L	A	P	Q	L	R	U	B	A	E
Y	N	M	S	E	U	M	T	O	L	D	I	C	E	U	I	P	R	R	I
C	O	E	A	R	M	E	U	E	H	N	A	T	H	S	O	B	O	E	T
H	T	L	N	F	H	Z	B	U	U	C	D	H	U	E	P	I	S	H	O
A	Q	E	G	H	E	A	B	A	A	C	S	O	L	X	S	I	A	N	C
T	L	Z	O	O	R	E	E	I	O	N	V	H	U	I	C	U	O	S	I
A	A	E	C	I	R	R	C	S	I	F	P	O	C	G	A	J	O	T	R
I	V	B	M	D	U	A	M	S	Q	A	H	A	E	S	L	L	G	O	B
G	A	L	E	S	C	O	C	E	R	I	S	I	E	R	E	A	D	X	A
N	N	C	W	A	S	R	E	I	R	U	M	B	S	I	R	I	S	E	Z
I	D	F	B	E	N	E	H	C	I	E	H	C	N	E	V	R	E	P	I
E	E	L	U	N	A	P	M	A	C	S	T	R	E	I	M	M	O	P	D
R	M	Y	O	S	O	T	I	S	K	A	R	A	U	C	A	R	I	A	S

- | | | | | |
|------------|--------------|-------------|-----------|-----------|
| ACACIA | CHATAIGNIER | FRENE | MURIER | PRIMEVERE |
| ABRICOTIER | CHENE | HETRE | MYOSOTIS | PRUNIER |
| ARAUCARIAS | COGNASSIER | HOUX | NOYER | SAPIN |
| ARUM | COSMOS | IF | OEILLET | SEQUOIA |
| BOULEAU | CYPRES | IRIS | ORME | SOL |
| BOURRACHE | DAHLIA | LAVANDE | PERVENCHE | SORBIER |
| CAMPANULE | DOUGLAS | LIN | PIN | SOUCI |
| CEDRE | EPICEAS | LUPIN | POIRIER | SUREAU |
| CERISIER | ERABLE | MELEZE | POMMIER | TILLEUL |
| CHARME | ESCHSCHOLZIA | MIRABELLIER | PRELE | THUYAS |

